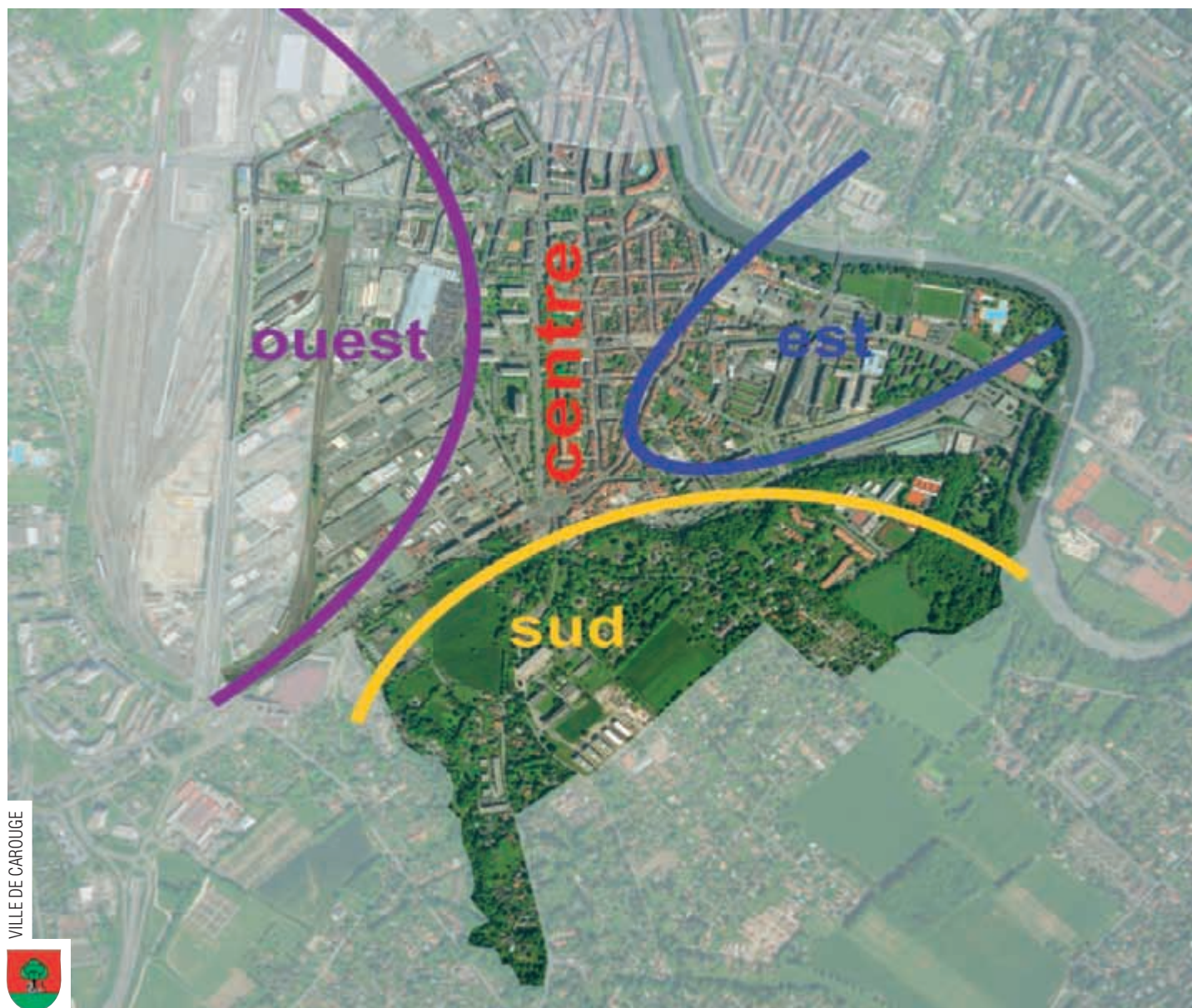


# : vivre carouge

Plan directeur communal > Contrastes d'une ville en devenir



Hommages de la Ville de Carouge • À la rencontre des travailleurs sociaux hors murs •  
Travaux rue de la Débridée • Printemps Carougeois • Insertion professionnelle des jeunes

## Renseignements officiels

### MAIRIE

Place du Marché 14  
Tél. 022 307 89 87, Fax 022 342 53 29  
Courriel: [mairie@carouge.ch](mailto:mairie@carouge.ch), [www.carouge.ch](http://www.carouge.ch)

**Du lundi au vendredi: 8h-12h / 14h-17h**

**ÉTAT CIVIL: Lundi et mercredi: 8h - 16h sans interruption**

**Mardi, jeudi et vendredi: 8h - 12h**

Tél. 022 307 89 50

### TRAVAUX-VOIRIE-ENVIRONNEMENT (TVE)

Route du Val d'Arve 92  
Tél. 022 307 84 84, Fax 022 307 84 85

Courriel: [voirie@carouge.ch](mailto:voirie@carouge.ch)

Treize déchetteries sur le territoire carougeois,  
dont une à la voirie

Déchets encombrants sur rendez-vous les jours ouvrables

**Du lundi au vendredi: 7h-12h / 13h30-16h30**

### CENTRE D'ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ (CASS)

Rue de la Débridée 3  
Tél. 022 420 32 00, Fax 022 420 32 01

**Antenne:** rue des Allobroges 9

Tél. 022 420 32 50, Fax 022 420 32 51

**Du lundi au vendredi: 8h30-12h30 / 13h30-17h30**

### SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES DE LA VILLE DE CAROUGE

Rue de la Débridée 3  
Tél. 022 420 32 00, Fax 022 420 32 05

**Sur rendez-vous**

### SÉCURITÉ MUNICIPALE

Rue Jacques-Dalphin 24  
Tél. 022 307 89 90, Fax 022 307 89 70

**Du lundi au vendredi: 8h-12h / 14h-17h**

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Boulevard des Promenades 2bis  
Tél. 022 307 84 00, Fax 022 307 84 06  
Courriel: [bibliotheque@carouge.ch](mailto:bibliotheque@carouge.ch)

**Mardi-jeudi 15h-19h**

**Mercredi 10h-12h / 14h-19h**

**Vendredi 15h-19h**

**Samedi 10h-12h**

### MUSÉE

Place de Sardaigne 2  
Tél. 022 342 33 83, Fax 022 342 33 81

Courriel: [musee@carouge.ch](mailto:musee@carouge.ch)

**Secrétariat: 9h-12h / 14h-18h**

**Exposition: 14h-18h du mardi au dimanche**

### ARCHIVES

Place du Marché 14  
**Mardi 14h-17h**  
**Mercredi 8h-12h et 14h-17h**

## Impressum

Journal édité par l'Administration municipale de Carouge

Mairie de Carouge  
Place de Marché 14 - 1227 Carouge  
Tél. 022 307 89 87 - Fax 022 342 53 29

Courriel: [mairie@carouge.ch](mailto:mairie@carouge.ch)

[www.carouge.ch](http://www.carouge.ch)

Responsable: Adriana Bonito Aleman

[a.bonito@carouge.ch](mailto:a.bonito@carouge.ch)

Prochain numéro: avril 2008

### Impression

Imprimerie Genevoise SA, 1227 Carouge

Journal tiré à 12500 exemplaires sur du papier 100% recyclé

### Graphisme

Yan Rubin et David Siegenthaler

## SOMMAIRE

### Editorial

3

### DOSSIER

4

- Enjeux - Carouge: un avenir prometteur

### Autorités

14

- Conseils municipaux du 13 décembre 2007 et du 24 janvier 2008
- Discours de Marc Nobs, maire de la Ville de Carouge, lors de l'apéritif communal
- Hommages de la Ville de Carouge

### Partis politiques

18

### Nouvelles communales

20

- Réaménagement de la rue de la Débridée
- La Société à 2000 watts
- Travailleurs sociaux hors murs
- La Ville de Carouge et l'Etat de Genève unissent leurs efforts pour favoriser l'insertion des jeunes dans le monde professionnel
- Cérémonie de remise des primes aux familles d'accueil
- Chéquier culturel 2008
- Déchets encombrants: 3 solutions gratuites pour les ménages

### Culture et événements

28

- Bienvenue au Printemps Carougeois 2008
- Magie du verre au Musée de Carouge
- Bourse Marescotti - Ville de Carouge
- Galerie Delafontaine
- Parlez-vous céramique?

### Histoire de Carouge

33

- L'électrification des rues de Carouge

### Vie carougeoise

34

- Associations
- Comment ça va? Le Centre de Loisirs en tandem
- Événements à Carouge en mars et avril 2008

# Une feuille de route pour ces dix prochaines années

Chers Carougeoises et Carougeois,

Le développement durable implique une nouvelle manière de penser la ville, que ce soit dans le domaine socioculturel, de l'économie ou de l'environnement. Cela signifie que tout développement doit répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures.

La référence à la durabilité en matière d'urbanisme est aujourd'hui une nécessité et une priorité pour Carouge. C'est dans cette perspective que nous dessinons l'évolution de notre cité et échafaudons un processus de planification durable à tous les niveaux.

L'avenir du territoire carougeois est très contrasté. Au centre, le Vieux-Carouge est un patrimoine protégé. Mais tout autour, Carouge bouge! A l'ouest, au sud et à l'est, la Commune offre d'importants potentiels d'aménagements.

Afin de planifier ces développements, le Conseil administratif a respecté la volonté du Grand Conseil demandant aux communes d'établir leur Plan directeur. Une fois adopté par le Conseil municipal et approuvé par le Conseil d'Etat, ce document a valeur d'une charte d'engagement réciproque entre la Commune et le Canton.

Nous aurons le plaisir de vous présenter les différents enjeux et défis de notre cité lors d'une séance d'information publique le 1<sup>er</sup> avril 2008.

C'est avec vous que le futur se prépare aujourd'hui. Vos préoccupations et intérêts sont essentiels afin de définir nos objectifs communs pour l'avenir.

Le Conseil administratif



Photofoile

*De gauche à droite: Jean-Pierre Aebi, conseiller administratif, Jeannine de Haller, conseillère administrative et Marc Nobs, maire.*

## Information publique

**Mardi 1<sup>er</sup> avril 2008, à 20h30**

Présentation du Plan directeur communal par le Conseil administratif de la Ville de Carouge  
salle des Fêtes de Carouge (37, rue Ancienne)  
lignes TPG 12 - 15, arrêt rue Ancienne

## Consultation publique

**Du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> mai 2008**

Consultation du Plan directeur communal et du Plan directeur des chemins pour piétons

- À la Mairie - 14 place du Marché, tél. 022 307 89 87
- Au Service constructions et urbanisme  
92 route du Val-d'Arve, tél 022 307 89 60
- Sur le site Internet [www.carouge.ch](http://www.carouge.ch)

# Carouge: un avenir prometteur

S'étendant sur 270 hectares, l'ancienne cité sarde située, à la frontière de cinq communes (Genève Ville, Veyrier, Troinex, Plan-les-Ouates, Lancy), s'apprête à vivre une profonde mutation.

Le territoire communal entre dans une période de transformations liées d'une part, à de grands projets cantonaux et d'autre part, à des opportunités communales répondant aux besoins de la population.

En effet, la réhabilitation planifiée de ses quartiers, la création de nouveaux logements et de biens d'équipements (sports, écoles, activités socioculturelles), l'arrivée du CEVA (train régional), la prochaine réaffectation de la zone industrielle de la Praille, ainsi que divers autres projets cantonaux (création d'un pôle universitaire à Battelle, Genève Sud, etc.) vont véritablement contribuer à dynamiser la commune.

Sans oublier les nouveaux projets, prévus dans les communes périphériques, qui ne manqueront pas d'avoir également une incidence sur le développement de Carouge.

Ces projets sont d'autant plus justifiés que la population de la commune devrait croître, d'ici 10 à 15 ans, de 19 000 à 30 000 habitants.

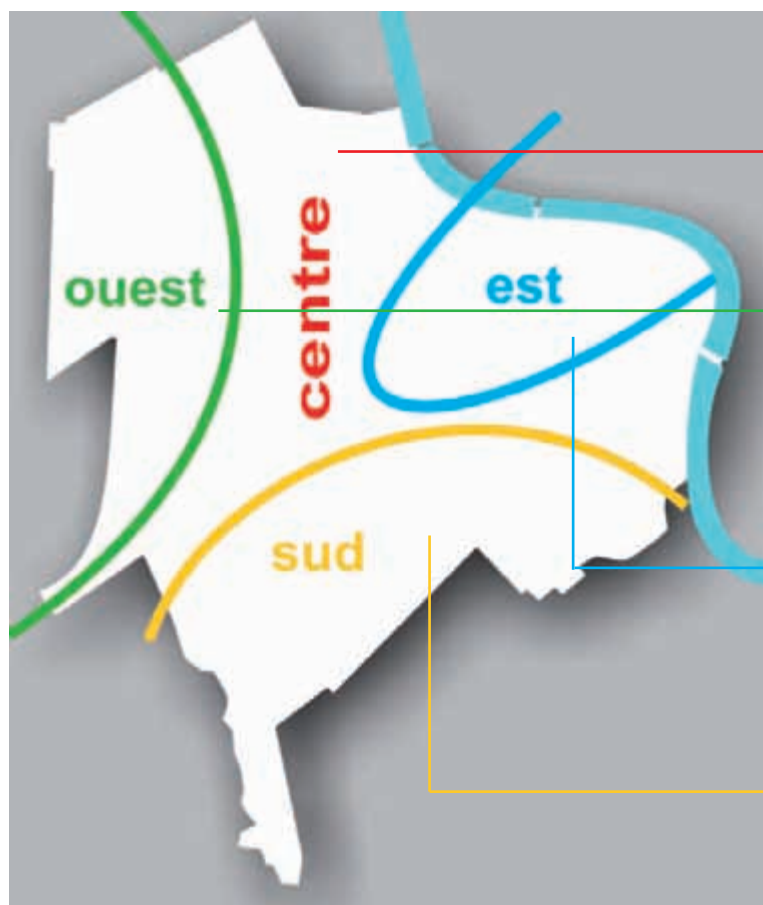
Les projections annoncent également que l'activité professionnelle devrait progresser de 17 000 à 30 000 emplois.

Le Plan directeur communal permet de planifier, de coordonner et d'accompagner ces nombreux développements de manière à préserver les intérêts et la qualité de vie des Carougeois-es.

## Quelques chiffres...

Au total, le potentiel de développement de la commune est considérable. Carouge pourrait accueillir à terme 11 000 habitants (+60%) et 13 000 emplois (+75%) nouveaux. Cette évolution permettra de maintenir l'équilibre actuel d'environ 1 emploi pour 1 habitant, favorable à la vitalité et à la prospérité communale.

Aujourd'hui	Dans 10 à 15 ans	Capacité de développement
19 000 habitants	30 000 habitants	+ 11 000 habitants
17 000 emplois	30 000 emplois	+ 13 000 emplois



- au centre, le Vieux-Carouge: maintien et valorisation
- à l'ouest, le Masterplan (projet de développement) Praille-Acacias-Vernets: reconversion de la zone industrielle en un quartier urbain, avec doublement du nombre d'emplois (+20 000) et construction de 6000 nouveaux logements, dont 2800 sur Carouge
- à l'est, arrivée du CEVA (liaison ferroviaire Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse) et renouvellement de quartiers d'habitat et d'équipements sportifs, avec un potentiel de +700 à +750 logements
- au sud, achèvement du secteur Battelle-Tambourine, importantes opportunités sur les terrains de Pinchat et de l'Université et réserves à plus long terme des quartiers de villas

# Qu'est-ce qu'un Plan directeur?

Le **Plan directeur communal** est un instrument d'aménagement du territoire qui permet aux communes d'anticiper et d'orienter leur développement en matière d'urbanisme. Le Grand Conseil a doté le Plan directeur d'un statut légal. Dès lors, il lie les autorités cantonales et communales entre elles. Le Plan directeur se présente sous la forme d'un document de référence qui fixe un cap. C'est un plan guide, un plan d'action définissant des objectifs, des principes et des mesures.

Le **Plan directeur des chemins pour piétons** est aussi une obligation légale. Il fait partie intégrante du Plan directeur communal et doit, quant à lui, indiquer les exigences spécifiques en faveur des piétons dans tous les domaines qui traitent de l'aménagement urbain: déplacements, urbanisme, paysage, espaces publics.

## Suivi politique

L'autorité responsable de l'élaboration du Plan directeur communal et du Plan directeur des chemins pour piétons est la Commune. Elle a deux autorités partenaires: le Canton et les communes voisines.

C'est au **Conseil administratif** d'organiser et de diriger ces études, de les

mettre en consultation et de veiller à l'application des plans et des mesures de mise en œuvre.

Le **Conseil Municipal**, lui, vote le financement des études, discute et adopte, sous la forme d'une résolution, le Plan directeur communal et le Plan directeur des chemins pour piétons.

## Calendrier politique

- Consultation publique: du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> mai 2008
- Adoption du Conseil municipal (résolution): fin juin 2008
- Approbation du Conseil d'Etat: été - automne 2008

Un Plan directeur est un guide d'actions pour les 10 prochaines années.



Carouge centre



Carouge ouest



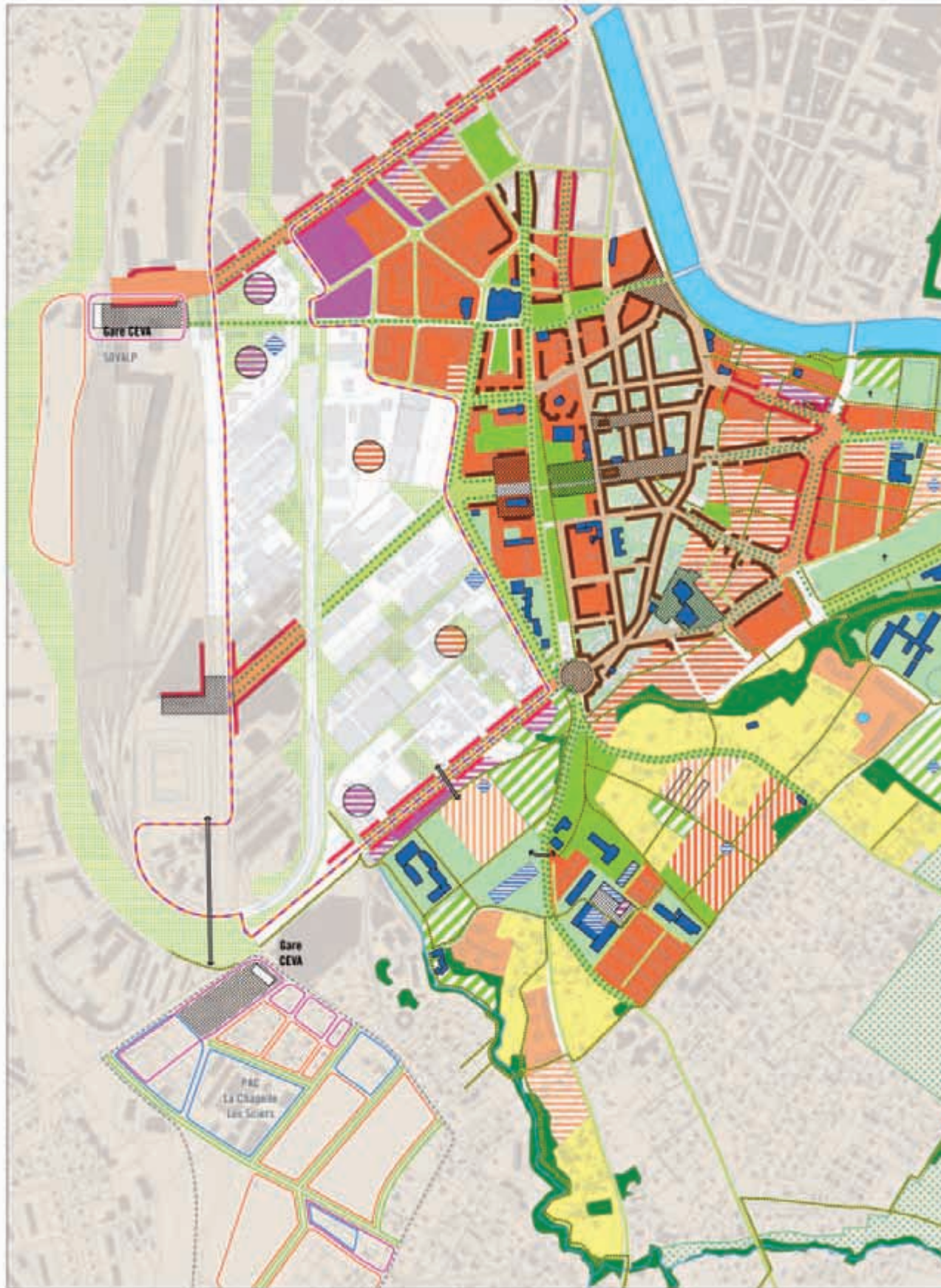
Carouge est



Carouge sud

# Le Plan directeur de Carouge

## Un plan guide pour planifier l'avenir



COMMUNE DE CAROUGE  
PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

CONCEPT DIRECTEUR



Echelle 1/10'000

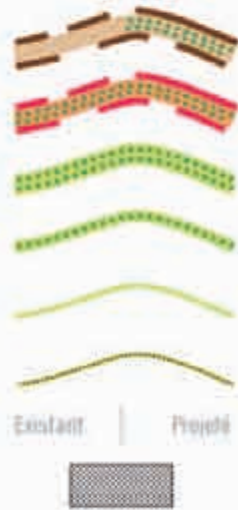


O.R.U. / urbaplan

Septembre 2007



1042\_Concept\_Plan\_Directeur - MW - p2



Existant | Projeté

Rues et places du Vieux-Carouge et extensions

Avenue urbaine

Avenue paysagère

Boulevard

Rue de quartier

Principales liaisons piétonnes interquartier



Place, placette



Tissu urbain mixte, forte densité, avec prédominance de logement / restructuration urbaine / extension urbaine



Tissu urbain mixte, moyenne densité / restructuration urbaine / extension urbaine



Résidentiel, faible densité (IUS < 0.2)



Tissu urbain mixte, forte densité, avec prédominance des activités / restructuration urbaine



Espace vert accessible au public (parc, jardin)



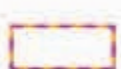
Installation spécialisée (sport, cimetière, préau d'école, prolongement extérieur des équipements)



Equipement public



Réseau d'espaces publics et mobilités douces (périmètre Praille-Acacias-Vernets, PAV)



Secteur à restructurer (périmètre Praille-Acacias Vernets, PAV)



Pénétrante de verdure d'importance cantonale



Bois et forêts



Passerelle

# Urbanisme : objectifs généraux



Rondeau de Carouge.



Piste cyclable.



Parking de l'étoile.

**Il s'agit de planifier la ville selon les principes du développement durable et de réunir les conditions d'un développement équilibré.**

## Habiter - travailler

- Développer de bonnes conditions d'habitat et de qualité de vie
- Favoriser une diversité d'habitats et une mixité sociale
- Aménager des espaces verts de proximité et des espaces de jeux pour le quotidien
- Développer une mixité et un équilibre des fonctions (logements-activités)
- Valoriser les espaces collectifs et les centralités aussi bien pour l'habitat que les activités
- Offrir les conditions adéquates aux divers types d'activités (artisanat, semi-industriel, tertiaire, commercial, etc.)

## Se déplacer

- Rééquilibrer les différents modes de déplacement
- Définir une politique de stationnement
- Renforcer l'offre en transports collectifs
- Créer une vraie place pour la mobilité douce (piétons-vélos)
- Aménager des itinéraires piétons et vélos sûrs, continus, confortables
- Aménager les zones 30km/h et 20km/h (zones de rencontres)

## Equipements-loisirs

- Créer de véritables mises en réseaux d'espaces publics, places, parcs et espaces verts
- Aménager un domaine public varié, attractif et appropriable par les habitants
- Etablir une programmation des équipements en fonction des priorités de la commune pour augmenter sa capacité d'action
- Adapter et prévoir les équipements en fonction des besoins des quartiers (écoles, sports, loisirs, sociaux, culturels, structures d'accueil, crèches, bibliothèques, parcs, etc.)

- Articuler et équilibrer les intérêts locaux et régionaux ; établir des collaborations intercommunales et des partenariats privé-public.
- Acquérir des réserves foncières, en fonction des opportunités dans la mesure où ils s'inscrivent dans les objectifs de la commune (politique d'acquisition)



Vue de l'Arve.

## Environnement

- Protéger l'environnement (assainissement des routes, réduction des émissions polluantes, gestion des énergies, réduction des déchets, etc.)
- Valoriser les richesses, les diversités du paysage, des sites et du patrimoine

## Nature et environnement

Le contexte de développement des 10 prochaines années impose, plus que jamais, une prise en compte attentive de la nature et de l'environnement. Les critères du développement durable traversent l'ensemble du Plan directeur communal, qui prévoit notamment une politique de la nature en ville, une gestion de l'énergie, une valorisation des rives de l'Arve, une vaste pénétrante de verdure intercommunale et des efforts importants pour les modes de déplacement alternatifs à la voiture.

# Carouge centre

## Le Vieux-Carouge, un cœur à préserver

Le centre historique de Carouge présente une grande qualité urbanistique et patrimoniale qui justifie sa préservation et sa valorisation auprès de ses habitants.

Pour ce faire, une politique de mobilité douce a été édictée. Elle est prioritaire et vise à supprimer le trafic de transit, à développer une politique de stationnement, à renforcer l'offre des transports publics et à étoffer le réseau cyclable. Ceci afin d'aménager et de créer de nouveaux espaces publics.

Ainsi, le centre va progressivement passer d'une limitation générale de zone 30km/h à une 20km/h, dite zone de «rencontre» qui accordera la priorité aux piétons et aux cyclistes. Ces derniers pourront bénéficier, en zone 20km/h, de contre-sens cyclables et de parkings à vélos.

À terme, l'intention de la Commune est d'aménager certaines rues et places en «zone piétonne». En contrepartie, un nouveau parking public de 200 à 250 places verra le jour sous le boulevard des Promenades et sera relié au parking de la place de Sardaigne.



Rue du Marché.



Place du Marché.

Parallèlement, le réseau des transports publics sera ajusté. Les bus articulés ne circuleront plus dans le centre historique, mais seront déviés sur le boulevard des Promenades. La navette carougeoise (ligne 49) prendra le relais de la desserte vers le centre de Carouge.

En bordure du Vieux-Carouge, la zone 30km/h s'étendra. Le quartier Montfalcon sera un des premiers à être réaménagé. L'extension des itinéraires cyclables se fera en concordance avec l'initiative «Réseau Vert». L'aménagement des espaces publics du secteur de l'avenue de la Praille sera, quant à lui, repensé dans le cadre du projet de développement Praille-Acacias-Vernets (Masterplan PAV).

Porte d'entrée dans la ville, le Rondeau de Carouge se convertira en place. Le boulevard des Promenades privilégiera les espaces verts, les transports publics et la mobilité douce. Cet axe renforcé par la végétation reliera le parc de Battelle au Rondeau et jusqu'aux quartiers nord de la ville.

# Carouge ouest

## Mutation de la zone industrielle

Le secteur Praille-Acacias-Vernets (PAV) de 230 hectares est une des premières zones industrielles créées dans le canton de Genève. Le projet de développement urbain, «Masterplan PAV», piloté par le Conseil d'Etat genevois, prévoit une mutation progressive, mais profonde, de la zone artisanale et industrielle en un quartier à mixité variable (activité-logement).

Cette transformation du territoire, dont la mise en œuvre va s'étaler sur plusieurs décennies, est située sur trois communes (Genève Ville, Lancy et Carouge), dont un tiers sur le territoire carougeois (environ 70 hectares).

Carouge est favorable à cette reconversion. La Commune doit, dès lors, évaluer l'impact économique de ce développement en prévoyant notamment la maîtrise foncière de terrains pour les équipements publics. Carouge devra également assurer la continuité et la qualité des espaces publics, gérer les déplacements (trafic motorisé et transports publics) et réaliser des quartiers diversifiés d'un point de vue socio-économique.

Le Plan directeur veillera à l'établissement d'une charte de collaboration entre l'Etat et les communes ainsi qu'à la mise en place d'un processus de concertation des principaux acteurs concernés.

La Commune participe activement au pilotage de l'opération, de façon à garantir, au fil du temps, la prise en compte des intérêts de la population.

### Quelques chiffres...

Aujourd'hui	Prévisions futures	Capacité de développement
20 000 emplois	40 000 emplois	+ 20 000 emplois
3000 logements	9000 logements	+ 6000 logements



Route des Jeunes



Illustration: maquette du projet Masterplan PAV (bureau d'architectes: Ernst Niklaus Fausch, Zürich).

# Carouge est Des entités urbaines à valoriser

À l'est du centre historique de Carouge (rues Vautier et Ancienne) jusqu'au pont du Val-d'Arve, cinq zones vont être restructurées.

## A Rénovation des îlots Clos-de-la-Fonderie, Cité Léopard, Tannerie-Moraines et Tunnel

Le principe d'îlots sera préservé et la mixité d'affectation (activité-logement) maintenue. Au fil des opportunités, les immeubles pourront être réhabilités ou reconstruits avec l'intégration d'espaces verts collectifs au cœur de ces ensembles. Des chemins piétonniers relieront ces quartiers entre eux.

## B Un quartier exemplaire à la Cité Familia

La Fondation Emma Kammacher envisage de remplacer progressivement les bâtiments actuels, anciens et de faible densité, par un quartier urbain contemporain exemplaire du point de vue énergétique et environnemental. Un concours d'architecture et d'urbanisme a été lancé à cet effet.

## C Transferts du Service des automobiles et de la fourrière

Les transferts du Service des automobiles, de la fourrière et de la piste d'essai avec ses nuisances sonores, sont actuellement négociés avec le Canton. Ces sites libérés pourraient accueillir des logements, des équipements et des espaces verts répondant aux besoins des nouveaux habitants.

## D Passage du CEVA

Le CEVA est une liaison ferroviaire régionale et transfrontalière qui reliera en vingt minutes Cornavin à Annemasse. Ce tracé comprend cinq arrêts: Lancy Pont-Rouge, Carouge Bachet, Champel Hôpital, Eaux-Vives et Chêne-Bourg. Carouge sera ainsi desservi par deux gares en limite de son territoire.

Le CEVA traversera la commune de Carouge en souterrain, à l'exception du franchissement de l'Arve qui s'effectuera par un pont fermé.

## E Nouvelles installations sportives et de loisirs à la Fontenette

Profitant du passage du CEVA, de nombreux projets sont prévus: rénovation et agrandissement de la piscine (création d'une piscine



Plan de la région est de Carouge.

couverte); réaménagement du boulodrome, des parcs; mise en réseau des promenades (itinéraires piétons/vélo) et aménagement des berges de l'Arve (point de vues, plages); déplacement des terrains de football et des courts de tennis.

## F Redéfinition de la route de Veyrier

En liaison avec les projets précédents, le réaménagement progressif de la route de Veyrier la dotera progressivement d'un caractère moins routier et plus urbain, favorable aux mobilités douces.

Le Plan directeur communal coordonne ces multiples projets de façon à assurer une diversité d'habitats, et à renforcer les équipements carougeois et les relations avec les espaces verts et naturels.

# Carouge sud

## Des espaces de verdure à habiter

Dans le site allant du Rondeau de Carouge à la route de Saint-Julien, du chemin Vert jusqu'à l'Arve, cinq secteurs vont être repensés.

### A Parc de Battelle bientôt un parc public

Les premiers aménagements du parc de Battelle et du terrain situé à proximité de l'Université (réalisation d'une place de jeux dans un premier temps, pour d'autres équipements sportifs par la suite) permettront d'améliorer les conditions de vie des habitants du quartier de la Tambourine (commerces de proximité, les Grands-Hutins comprenant une maison de quartier, des locaux de sociétés, une bibliothèque, un espace de vie enfantine multifonctions). Le parc de Battelle deviendra public (cédé par l'Etat).

### B Un nouveau quartier: Drize et Grange-Collomb

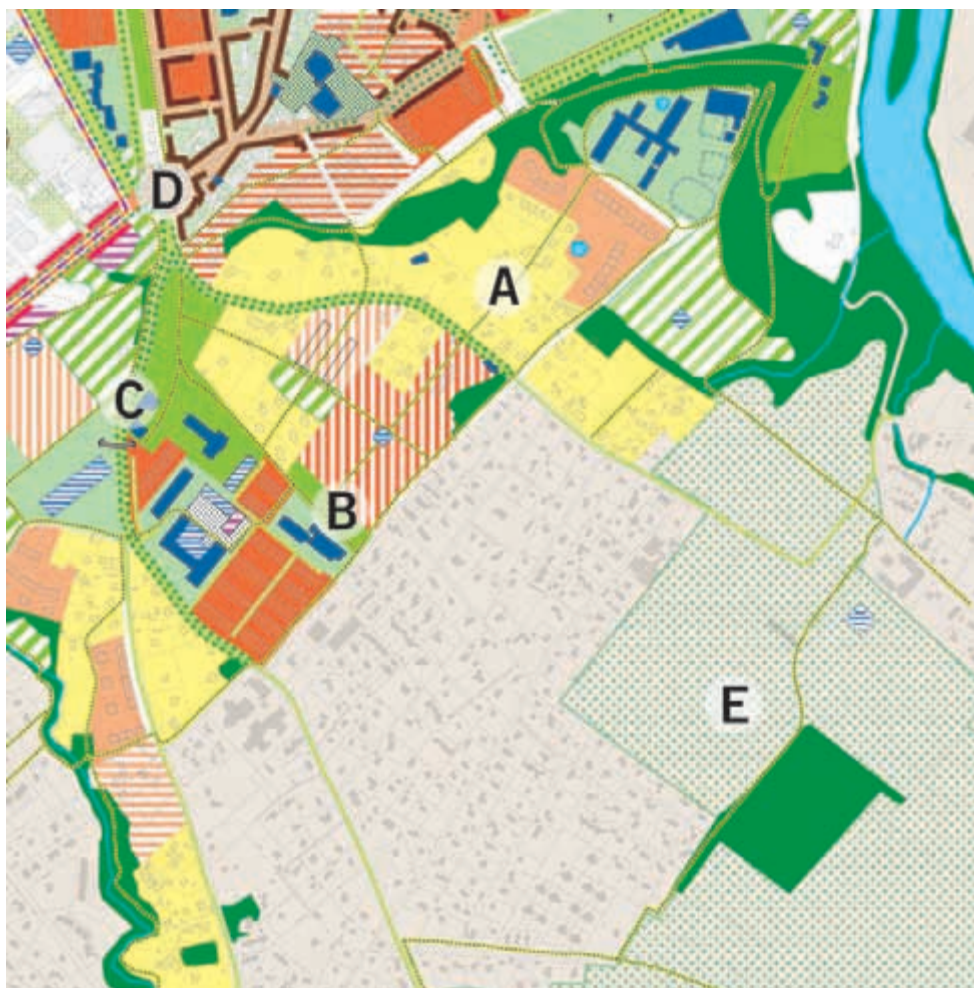
La construction du Cycle d'Orientation nécessite le réaménagement de la route de Drize (site propre pour les transports publics, itinéraires deux-roues et piétons) et la création d'une passerelle enjambant cette route qui réunira ce quartier à celui de Battelle-Tambourine. Des habitations, une école, des espaces de loisirs verront prochainement le jour.

### C Réseau routier

Dans l'attente d'un projet cantonal pour la région de Genève-Sud, le Plan directeur communal de Carouge prévoit, à ce stade, des améliorations ponctuelles. Par exemple, le tracé de la route de Drize sera dévié sur la rue Jacques-Grosselin, ce qui permettra au boulevard des Promenades de se convertir en un axe de transport collectif et de mobilité douce.

### D Promenades au plateau de Pinchat

L'espace forestier est maintenu. Les sentiers piétonniers seront reliés entre eux afin de créer de nouveaux passages entre le plateau de Pinchat et Carouge. La zone villa est pour l'instant maintenue.



Plan de la région sud de Carouge.

### E Création d'un parc rural

La zone agricole et les espaces verts intercommunaux, s'étendant de Troinex et Veyrier à Carouge, pourraient se convertir en un «parc rural» conciliant un paysage agricole, des milieux naturels, des espaces de détente et de loisirs, ainsi que des parcours de promenades et de découvertes.

# En bref, le Plan directeur contient 10 défis pour les 10 prochaines années

- 1 **Urbanisation : développement durable**
- 2 **Habitat et équipements : qualité de vie**
- 3 **Activités économiques : mixité (logements-activités)**
- 4 **Espaces publics et collectifs : un réseau d'espaces à créer**
- 5 **Déplacements : mobilité douce, transports collectifs, politique de stationnement**
- 6 **Quartiers existants : réhabilitation et valorisation**
- 7 **CEVA: connexion ferroviaire transfrontalière (Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse)**
- 8 **Masterplan PAV : mutation de la Zone Industrielle Praille-Acacias-Vernets**
- 9 **Protection du paysage : valorisation des sites et du patrimoine**
- 10 **Environnement: gestion de l'énergie, assainissement des routes, etc.**

## Information publique

**Mardi 1<sup>er</sup> avril 2008, à 20h30**

Présentation du Plan directeur communal par le Conseil administratif de la Ville de Carouge  
salle des Fêtes de Carouge (37, rue Ancienne)  
lignes TPG 12 - 15, arrêt rue Ancienne

## Consultation publique

**Du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> mai 2008**

Consultation du Plan directeur communal et du Plan directeur des chemins pour piétons

- À la Mairie - 14 place du Marché, tél. 022 307 89 87
- Au Service constructions et urbanisme  
92 route du Val-d'Arve, tél 022 307 89 60
- Sur le site Internet [www.carouge.ch](http://www.carouge.ch)

# Conseil municipal du 13 décembre 2007

Après le vote par les conseillers municipaux de 52 amendements à l'occasion du débat budgétaire 2008 de novembre dernier, le Conseil administratif n'est pas resté sans réaction. Cette séance a donc été largement dominée par la déclaration préliminaire de Marc Nobs, conseiller administratif et maire. Au nom du Conseil administratif, ce dernier est en effet longuement revenu sur les différentes décisions prises et sur leur impact humain et budgétaire ainsi que sur les compétences respectives de l'Exécutif et du Législatif au sein d'une commune. Quelques extraits.

## « Un déni de confiance »

« Nous tenons tout d'abord à réaffirmer ici la confiance que le Conseil administratif a envers l'administration et, concernant le budget, plus particulièrement envers ses cadres. La construction d'un budget est le fruit d'un travail considérable sur une période allant de mai à septembre. Durant cette période, dans un premier temps, chaque conseiller administratif travaille avec chaque chef de service de son dicastère pour analyser le plus méticuleusement possible toutes les lignes comprises dans ce budget. Un premier examen après une première consolidation a lieu en séance du Conseil administratif avec le secrétaire général et le chef du Service des finances, durant deux bonnes demi-journées. Le projet est ensuite renvoyé aux chefs de services avec les consignes du Conseil administratif pour y apporter les modifications demandées. La dernière consolidation se fait au cours de deux journées de travail en commun pour finaliser tous les chiffres. Vous comprendrez donc aisément que certains des amendements proposés soient considérés par le Conseil administratif et l'administration comme un véritable déni de confiance eu égard à l'ensemble du travail effectué ».

« Si l'on entre un peu plus dans le détail de ce qui a été proposé, nous nous trouvons dans certains cas où nous ne pourrions pas respecter des conventions, soit avec des partenaires institutionnels ou sociaux, soit en relation avec des associations subventionnées. Dans d'autres cas, par manque de ressources humaines, nous ne pourrions pas appliquer les amendements décidés et dans d'autres cas encore, les bénéficiaires de vos décisions n'y sont pas favorables. Sur les aspects de gestion du personnel, là aussi nous nous trouvons dans une situation délicate, puisque vous nous avez refusé des postes en nous imposant un autre que nous n'avions pas demandé... »

## Un budget obéit à des règles strictes

« Vous avez aussi ajusté à la hausse les recettes personnes physiques, uniquement pour obtenir la couverture financière de vos amendements. Je vous rappelle, une nouvelle fois, que les estimations fiscales inscrites au budget ne sont pas sorties d'une errance intellectuelle du Conseil administratif ou du Service financier, leur évaluation vous a été expliquée dans le document joint au budget. Il s'agit d'un calcul économique basé sur les informations fiscales de l'Etat et sur un tableau interne mis régulièrement à jour et intégrant la progression des recettes des dix dernières années ».

« Il est important de préciser ici que ces estimations sont essentiellement de la compétence du Conseil administratif et que la Loi sur l'Administration des Communes prévoit que chaque augmentation de charges, liée à des amendements, doit trouver sa couverture financière. Ces textes de loi qui règlent les compétences du Conseil municipal et du Conseil administratif, soulignent qu'« en approuvant le budget, le Conseil municipal ne peut pas dépasser la somme totale des charges fixées par le maire ou le Conseil administratif, sans prévoir concurremment la couverture financière de ce dépassement. L'emprunt ne peut être considéré comme une couverture financière. » Ces textes précisent aussi que « le Conseil administratif engage et nomme le personnel de l'administration municipale, fixe son salaire, le contrôle et le révoque conformément au statut du personnel ».

## À chacun ses prérogatives

Par ailleurs, « le Conseil administratif a pris note de la volonté du Conseil municipal de soutenir de manière plus importante certaines associations à caractère social. Il regrette en revanche que ce soutien ne se soit pas exprimé à travers l'augmentation de la ligne budgétaire « allocations diverses » qui permet de répondre aux demandes de nombreuses associations. Il avait lui-même proposé de relever le montant de cette ligne de 11 000 francs pour le faire passer à 30 000 francs pour 2008. Une décision d'augmenter encore ce montant aurait permis une réflexion plus générale sur les subventions sociales et aurait évité le risque de créer des disparités de traitement criantes. Plus largement, de tels amendements discutés en commission des finances auraient permis au service concerné d'apporter tous les éclaircissements utiles sur les finalités de certaines associations. La question de la répartition entre le soutien du Canton et celui des communes aurait aussi pu être évoquée ».

« En conclusion, sachez que notre volonté, dès le début de cette nouvelle législature, a toujours été de restaurer entre le Conseil municipal, le Conseil administratif et l'administration un climat de confiance favorable à une saine collaboration entre ces trois entités. Ceci ne peut toutefois se faire, a insisté Marc Nobs, que si chacune de ces entités respecte les prérogatives des autres entités concernées ».

## Autres votes et décisions prises lors de la séance

- Les conseillers municipaux ont voté à l'unanimité un crédit de 75 500 francs destiné à la rénovation de la sonorisation de la Salle des fêtes et à l'installation de boucles magnétiques pour malentendants dans cette dernière mais également au Théâtre de Carouge et à la salle du Rondeau.
- Le Municipal a aussi accepté, à l'unanimité moins deux abstentions, d'accorder une aide extraordinaire de 20 000 francs aux victimes du cyclone au Bangladesh et une autre, également de 20 000 francs, aux populations touchées par les inondations au Mexique.

- Le Conseil municipal a accepté en discussion immédiate, par 21 oui, 7 non et 2 abstentions, la motion du PDC « Aider les jeunes à payer leur permis de conduire ». Il a, d'autre part, renvoyé en commission des travaux la proposition de remplacer un véhicule de levée des corbeilles à déchets urbains et d'acquérir un véhicule de nettoyage ainsi que celle portant sur le réaménagement et la rénovation légère des caisses des piscines de la Fontenette et des Pervenches.
- Les élus municipaux ont, par ailleurs, accepté à l'unanimité la proposition du Conseil administratif d'élever Olivier Freiburghaus au grade de premier-lieutenant du Corps de sapeurs-pompiers.

## Conseil municipal du 24 janvier 2008

Evoquer la question des zones piétonnes devant le Conseil municipal, c'est toujours programmer un débat acharné. Les discussions sur la validation par le Municipal de l'initiative « Pour un espace piétonnier dans le Vieux-Carouge », un acte purement réglementaire, et l'examen de la motion des Verts « Pour modérer le trafic à l'intérieur du périmètre historique de la Ville de Carouge » n'ont pas dérogé à cette règle intangible. D'autant que cette motion propose d'étendre le périmètre retenu par les initiants à l'ensemble des places du Marché et du Temple ainsi qu'à l'entier de la rue Saint-Joseph. Si l'initiative a été validée à l'unanimité, la motion écologiste n'a passé la rampe, après une suspension de séance, que par 15 voix contre 14 et une abstention.

Pour mémoire, l'initiative (qui a été validée par le Conseil d'Etat le 25 juillet 2007) prévoit de supprimer la partie de la rue Saint-Joseph (des numéros 33 à 45 et 26 à 42) ainsi que les emplacements situés place du Temple, côté sud (des numéros 1 à 9) et ceux sis place du Marché, côté nord, (du 2 au 10A) actuellement affectés à la circulation motorisée et aux vélos. Et ce, afin d'y aménager « des espaces piétonniers en harmonie avec ceux existant et préservant l'accès des véhicules de livraison, d'intervention et des personnes handicapées ». C'était déjà beaucoup pour les libéraux, les radicaux et l'UDC. En demandant au Conseil administratif d'établir dans les six mois un contre-projet intégrant le texte de l'initiative et « visant à supprimer le trafic indésirable et la mise en zone piétonne d'un périmètre englobant l'ensemble des places du Marché et du Temple ainsi que de la rue Saint-Joseph », les Verts, soutenus par une Alternative unie (à une voix près), ne pouvaient dès lors que susciter le mécontentement d'une droite qui se sait minoritaire.

Que les élus du PDC se soient clairement distancés de leurs collègues de l'Entente lors de la prise en considération de la motion en l'acceptant (soit 20 voix pour et 9 abstentions) n'a pas empêché finalement un vote bloc contre bloc à l'issue de la discussion immédiate, les démocrates-chrétiens préférant que le sujet soit traité ultérieurement dans le cadre du Plan directeur communal. Le Conseil administratif a désormais six mois pour soumettre un contre-projet au Conseil municipal qui, s'il était accepté, serait de toute manière susceptible d'être attaqué par référendum, comme l'ont souligné immédiatement radicaux et libéraux.

### Autres votes et décisions prises lors de la séance

- Le Conseil municipal a accepté, par 17 oui et 10 abstentions, la modification des limites de zones à Carouge (création d'une zone de développement 3 et de deux zones de bois et forêts et suppression de deux zones de développement 3) à la rue du Tunnel.
- Il a également voté l'annulation de la délibération du 20 février 2007 demandant au Conseil administratif de faire valoir son droit de préemption en vue de l'acquisition d'une parcelle de 168 m<sup>2</sup> et du bâtiment qui y est construit à la rue de la Fontenette. Cette décision découle de l'accord trouvé avec le promoteur privé qui s'est engagé à maintenir dans cet immeuble vétuste des logements sociaux.
- Le conseiller administratif Jean-Pierre Aebi a communiqué aux conseillers municipaux son intention d'engager deux patrouilleuses scolaires à 50% qui seront affectées au secteur sis à l'angle de la rue des Noirettes et de l'avenue Industrielle.

*Frédéric Montanya*

**Prochaines séances du Conseil municipal, ouvertes au public comme d'habitude**  
**Judis 13 mars et 17 avril à 18h30**

Maison Delafontaine, 24 rue Jacques-Dalphin, 2<sup>e</sup> étage

# Discours de Marc Nobs, maire de la Ville de Carouge, lors de l'apéritif communal

J'ai ce soir, l'honneur et le grand plaisir de vous apporter au nom du Conseil administratif de la Ville de Carouge nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2008.

À la fin du printemps dernier, nous avons vécu ensemble une nouvelle échéance électorale lors de laquelle vous avez pu, démocratiquement, élire vos candidats au Conseil municipal et au Conseil administratif.

Cette procédure démocratique définit clairement le rôle de chaque entité et ses prérogatives, la principale étant, en tout cas pour les élus et pour l'administration, d'être au service de la population.

C'est un point que je voulais relever devant vous ce soir, en tenant compte, que nous sommes au début d'une nouvelle législature de quatre ans, et poser des bases claires de travail dès le départ rendra notre fonctionnement beaucoup plus rationnel et efficace. Il est de coutume également qu'au début de chaque nouvelle législature, le Conseil administratif donne les grandes lignes de son programme politique.

J'évoquais, pour notre ville, lors de mon discours de janvier 2005 une période de mutation d'environ 5 ans.

Aujourd'hui, trois ans après, je ne peux que vous le confirmer et certainement vous assurer d'une large prolongation de ces délais, principalement en relation avec le nouveau Masterplan Praille-Acacias-Vernets (PAV).

En effet, ce Masterplan PAV se trouve être aujourd'hui le principal projet d'urbanisation de notre canton voir de notre région, il est prévu d'y accueillir à terme 40 000 emplois et 9000 logements.

Sur la totalité du secteur concerné, 33% de l'ensemble du projet se situe en territoire carougeois, le reste se répartissant entre la ville de Lancy et celle de Genève.

Il est prévu sur notre partie 2800 logements et 20 000 postes de travail.

Le secteur des Acacias-Noirettes, déjà très stratégique commercialement en 2005, sera,



principalement lié au Masterplan, le quartier d'affaire n°1 de toute notre région.

On y prévoit à moyen terme la construction de neuf tours de 175 mètres de haut dont six sur notre territoire...

1500 collaborateurs étaient attendus dans ce secteur en 2005, ils sont à ce jour près de 2500 à travailler au sein des nouvelles entreprises installées sur cette zone.

Je laisse à votre appréciation le soin d'imaginer pour toute cette nouvelle population la dimension des infrastructures publiques que nous devons construire et les contraintes urbanistiques et de mobilité qu'il faudra résoudre. Le Conseil administratif et l'administration s'y emploient pratiquement quotidiennement, avec les services de l'Etat et l'ensemble des partenaires concernés.

Pour terminer cette évocation non exhaustive du développement urbanistique de notre ville, sachez, mesdames et messieurs, que pas moins de six plans localisés de quartier sont en voie d'élaboration.

Leur réalisation représentera en tout plus de 600 logements dans les périmètres de la route de Veyrier, de la Fontenette, de la rue Joseph-Girard et de Grange-Collomb.

Il nous appartient de tout mettre en œuvre pour préparer de manière optimale l'arrivée de toute cette nouvelle population, nous devons bien

évidemment le faire rapidement, en raison des échéances très proches.

Nous devons, dès aujourd'hui, nous mettre au travail pour initier un maximum de projets publics, tout en tenant compte de nos possibilités d'investissements.

Il est d'ores et déjà écrit que nous ne pourrons, dans les conditions actuelles, répondre que partiellement et dans le temps à tous ces défis.

Nous devons faire des choix, et nos discussions politiques seront certainement animées, mais je les souhaite aussi pragmatiques et constructives que possible, de manière à avancer ensemble pour édifier le Carouge du futur.

Concernant la liaison ferroviaire Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse, conformément à la décision de la commission ad hoc CEVA du Conseil municipal, nous avons signifié notre opposition au passage en surface et en pont de la zone sportive de la Fontenette.

Nous négocions aujourd'hui avec l'Etat et les CFF les modalités compensatoires qui pourraient être envisagées pour notre commune. Elles nous permettront, le cas échéant, de lever notre opposition, partant du principe que nous avons toujours soutenu l'ensemble de ce projet.

Le Conseil administratif a aussi décidé, dans son programme de législature, de mettre l'accent sur la sécurité de notre territoire.

Notre objectif est de mettre en place une réelle politique sécuritaire impliquant l'ensemble des acteurs concernés, bien évidemment notre police municipale qui vient d'accueillir deux nouveaux agents, mais aussi le secteur social par l'intermédiaire de nos éducateurs sociaux hors murs. La prévention avant la répression nous semble un bon moyen d'atteindre nos buts.

Notre corps de sauveteurs auxiliaires, notre compagnie des sapeurs-pompiers volontaires, nos samaritains ainsi que la sécurité civile feront, eux aussi, intégralement partie de cette nouvelle politique de sécurité pour Carouge.

Les affaires sociales sont aussi prioritaires pour le Conseil administratif.

Nous envisageons de poursuivre l'augmentation de l'offre de mise à disposition de places de crèche.

Nous axerons également nos efforts sur la jeunesse, principalement par la poursuite du dossier d'accompagnement à l'emploi, par l'intermédiaire de notre projet emplois jeunes, qui présente un bilan très positif après plusieurs mois d'activité.

La poursuite du projet de construction de l'EMS intercommunal avec nos communes voisines de Bardonnex et Troinex est aujourd'hui en voie d'obtention de l'autorisation de construire.

L'ouverture est prévue pour le début de l'année 2011, nous devons certainement prochainement nous atteler à la recherche d'un autre emplacement stratégique pour poursuivre notre programme de construction d'EMS.

Les activités culturelles seront certainement, à très court terme, un dossier sur lequel les autorités devront se pencher.

En effet, la volonté des principales entités subventionnantes étant de modifier le système de répartition actuel entre l'Etat de Genève, la Ville de Genève et les communes.

L'offre culturelle carougeoise étant aujourd'hui performante, il est fort probable que ce choix aura des conséquences directes pour Carouge.

Nous tenons à poursuivre et rendre encore plus performante notre politique de traitement des déchets.

Ceci nous permet de respecter l'engagement pris par le Conseil administratif, au début de cette législature, qui est de faire passer l'ensemble de nos projets par le filtre du développement durable et de l'Agenda 21.

Je tiens à redire ici que le développement durable ou le respect de notre environnement ne sont plus l'apanage de certaines fractions politiques, mais ils font partie, aujourd'hui, des actes citoyens majeurs.

Je vous encourage, bien sur, toutes et tous, à participer activement avec nous au développement de cette action.

Enfin, pour terminer cette liste, nous avons la ferme volonté de promouvoir à Carouge la santé par le sport.

Nous mettrons sur pied, avec l'aide précieuse de nos associations locales, diverses manifestations d'information concernant les activités sportives.

Pour terminer, mesdames et messieurs, je tiens à vous remercier de votre confiance, et aussi comme il m'arrive souvent de le répéter, souligner l'importance du tissu associatif carougeois pour l'équilibre social de notre ville.

Celui-ci est d'autant plus important dans les périodes dites de mutation telle que celle que nous vivons.

C'est en fonction de votre engagement associatif et bénévole que vous allez nous permettre de garantir une bonne intégration à toutes les nouvelles et tous les nouveaux citoyens carougeois.

Encore une fois, bonne et heureuse année 2008 à toutes et à tous et vive Carouge !

Marc Nobs

## Hommages de la Ville de Carouge

Lors de l'apéritif communal, le Conseil administratif a souhaité saluer et valoriser les distinctions sportives obtenues au niveau national par des habitant-es de Carouge, des personnes originaires de Carouge ou des associations carougeoises.

*Patrick Kinigamazi, champion suisse en boxe catégorie des légers. Il a 24 ans et évolue au Club pugilistique de Carouge.*



L'Association de la boule ferrée carougeoise dont les équipes suivantes sont devenues championnes suisses en :

- Doublette catégorie honneur : Charles Sauge et Stéphane Capraro
- Doublette catégorie promotion : Jean Pesenti et Alfonso Fantino
- Triplette catégorie promotion : Charles Sauge, Gilles Drouin et Vittorio Vitali
- Doublette catégorie vétéran : Vittorio Vitali

Le Tennis Club de Carouge. L'équipe inter-club juniors B est vice-championne suisse des Interclubs. Ces jeunes garçons, nés en 1992, 93 et 94 sont : Kevin Baehler, Stéphane Matute, Yann Tschachtli, Bénédicte Siegrist, Francis Berney, Nicolas Tamisier, Maxime Bizon et Mirko Jausslin.

Et leurs entraîneurs : Charly Blanc et Roland Stopponi.

*Dominique Miel champion suisse de motocross dans la catégorie Kids 65 cc.*

Et Jenny Fährndrich, championne suisse en bicross 20 pouces, en Hollande ce soir-là pour les championnats d'Europe.

Crédit photos: Photofolie



### Enfin l'espoir d'un espace piétonnier à Carouge se concrétise !

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont soutenu l'initiative municipale « Pour un espace piétonnier dans le Vieux-Carouge » ! Le 25 juillet 2007, le Conseil d'Etat a enregistré la réussite de notre initiative, avec 1573 signatures annoncées et 1382 signatures contrôlées.

Pourquoi cet écart ? Parce que le nombre d'électeurs et électrices inscrits sur les rôles électoraux de la commune est de 12 977. La Constitution requiert un dixième du corps électoral (mais au minimum 1000 signatures) pour faire aboutir une initiative. Le quota a donc été largement dépassé. Le Conseil municipal du 24 janvier 2008 a validé l'initiative.



#### Deux premières à Carouge

C'est la première fois qu'une initiative pour un espace piétonnier aboutit et c'est la première fois que les étrangers et étrangères résidant à Carouge depuis plus de huit ans pouvaient signer une initiative !

Souvenez-vous de nos promesses électorales sur notre tract « Mobilité douce et diminution du trafic routier » : nous prônions « une convivialité de Carouge encore améliorée par une zone piétonne, des pistes cyclables, un réseau vert, un vrai coup de frein au trafic automobile » !

Nous allons maintenant, comme promis, nous atteler à la mise à disposition de vélos et voter oui à l'initiative pour la gratuité des transports publics sur le territoire cantonal !

Nous avons bon espoir de nous promener bientôt en toute sécurité, d'admirer les vitrines des boutiques, de boire un verre aux terrasses sans stress, sans nuisances sonores, sans gaz d'échappement !

Nous ferons tout notre possible pour réaliser le plus vite possible ce vieux rêve de qualité de vie.

Actuellement, il se passe des choses positives au Conseil municipal et au Conseil administratif : les Verts ont proposé une motion élargissant encore notre espace piétonnier, que nous avons signée ainsi que les socialistes, et le Conseil administratif a présenté un projet « façades à façades », qui rendrait le Vieux-Carouge aux piétons et aux cyclistes.

Nous y reviendrons dans le prochain « VivreCarouge ».

Henriette Stebler  
Maryelle Budry



### CEVA: chronique d'une catastrophe annoncée!!!

Comme nous l'avons annoncé dans notre programme électoral, nous nous sommes engagés à défendre les intérêts des Carougeois et à veiller à un développement intelligent de la zone du Val d'Arve.

Malheureusement, force est de constater que nos autorités cantonales veulent à tout prix commencer les travaux du CEVA en 2008 car, dans le cas contraire, la subvention donnée par la Confédération sera tout simplement annulée et une nouvelle demande devra être déposée.

Et Carouge...

Elles ont tout simplement décidé de tirer un trait sur la dernière zone de détente de notre commune. Le train va sortir de la colline de Pinchat à la hauteur du cimetière pour traverser l'Arve sur un pont et entrer dans la colline de Champel. **Les travaux vont durer de 5 à 7 ans.** Durant ce laps de temps, le boudrome, les terrains de jeux et de détente attenants, la piscine, le tennis et le centre sportif d'Etoile Carouge seront irrémédiablement touchés. La zone concernée va être « sinistrée » et pratiquement inutilisable.

Et pour terminer, cerise sur le gâteau, lorsque les travaux seront terminés, la Commune aura à sa charge tous les frais de réhabilitation. Elle va subir tous les désagréments sans aucun bénéfice, puisqu'il n'y a pas de mesures compensatoires définitives.

#### Les Démocrates-Chrétiens :

- Demandent que le tracé entier passant sur la commune de Carouge soit enterré
- Proposent que les projets de réaménagement de la zone du Val d'Arve fassent l'objet d'un concours urbanistique global
- S'engagent à veiller à un développement intelligent et durable de la zone du Val d'Arve

Les Démocrates-Chrétiens

[www.pdc-ge.ch](http://www.pdc-ge.ch) rubrique Carouge



### Zone piétonne

L'initiative d'«A gauche toute», lancée en pleine campagne électorale municipale du printemps dernier, donc purement électoraliste, demandant la création d'une zone piétonne à Carouge, a abouti.

Cette initiative est une mauvaise idée, même si plus de mille personnes l'ont signée. En effet, elle ne créera pas une véritable zone piétonne, puisqu'elle se contente d'élargir des places déjà existantes qui, vous l'aurez sans doute constaté, sont désespérément vides une fois le marché fermé. Elle a, en plus, les défauts de nuire aux commerces concernés, à savoir ceux de consommation courante, et non pas ceux qui attirent une clientèle définie, acquise à leurs produits, proposés nulle part ailleurs, et qui n'a d'autre choix que de se plier aux contraintes voulues par l'initiative. Sans compter la diminution du nombre de places de parking faisant déjà cruellement défaut, y compris et surtout, pour les habitants du Vieux-Carouge.

De son côté, l'actuelle majorité du Conseil administratif, afin de répondre de manière concrète aux désagréments croissants induits par la circulation motorisée au cœur même de notre ville, nous propose une autre mesure, plus globale et déjà mise en place dans des cités comparables à la nôtre et qui a l'avantage, contrairement à l'initiative, de prendre en compte tous les paramètres liés à cette problématique :

- accroître la sécurité des piétons et des cyclistes en limitant la vitesse et le nombre de véhicules en transit ;
- permettre en même temps l'accès aux commerces par les véhicules motorisés, sans diminuer les places de parking pour les habitants du centre ville.

Cette proposition, qui devrait être un excellent contre projet à l'initiative, consiste à remodeler la surface des rues du Vieux-Carouge, en commençant par la rue Saint-Joseph (mise à mal par les travaux liés à la séparation des eaux usées et des eaux claires) et les Places du Marché et du Temple. C'est ainsi que les voiries iraient de façade à façade, les cheminements piétonniers seraient alors délimités par les voitures en stationnement et autres chicanes, permettant de rétrécir les voiries et, par là même, la vitesse et la fréquentation souvent trop élevées.

En tous cas, **le parti libéral soutiendra très fermement cette proposition**, qui a pour mérite de rechercher un consensus entre les pro et les anti voitures, sans dogmatisme aucun, tenant compte de l'agenda 21 et apportant une première réponse à la problématique de la pollution, évidemment à l'échelle de notre communauté, sans tomber dans les travers utopiques souvent entendus dans nos arènes politiques.

**Le même parti Libéral**, espère que la majorité du Conseil municipal suivra cette proposition, que les ardents défenseurs de l'écologie de tous bords feront, à leur tour, un pas, certes inverse, en direction de ce consensus, seule manière d'éviter une guerre des tranchées et un statut quo qui risque fort de perdurer.



20 AVRIL 2008

### Élections des magistrats du pouvoir judiciaire

La section socialiste de Carouge soutient la candidature de **François Psychère** au poste de procureur général.



Ce printemps, le peuple de Genève aura la possibilité d'élire une personne compétente qui pourra mettre en place une vraie politique criminelle respectueuse des valeurs contenues dans le serment prêté par les magistrats du ministère public: **la dignité, l'assiduité, la diligence et l'humanité.**

L'activité judiciaire a un but: créer ou recréer des liens sociaux. Elle remplit son office lorsqu'elle permet aux parties de retrouver leur dignité; les justiciables doivent se sentir écoutés et respectés.

Le pouvoir judiciaire a comme corollaire une exigence de transparence et se doit, entre autres, de répondre clairement devant les citoyens de l'usage qu'il fait des deniers publics.

C'est pourquoi nous vous présentons la candidature de **François Psychère**, un homme compétent et intègre qui pourra faire appliquer le droit et la justice de manière égale pour tous et en toute indépendance.

Carougeoises et Carougeois, venez rencontrer **François Psychère à la salle du Rondeau** lors d'un **débat public** qui se tiendra **le 3 avril 2008 à 19 heures** et **sur nos stands les 15 et 29 mars 2008 dès 10 heures à la place du Marché!**

*Les Socialistes*

Tout parti politique représenté au Conseil municipal peut disposer, à son gré, d'un espace de présentation dans chaque numéro de *VivreCarouge*.

**Ces textes sont placés sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent pas la Ville de Carouge.**



### Une zone piétonne à Carouge : c'est pour bientôt!

Le Conseil municipal de Carouge du jeudi 24 janvier 2008 a fait un grand pas vers la réalisation d'une zone piétonne dans le Vieux-Carouge. En effet, dans la foulée d'une initiative déposée par A gauche toute! en 2007, le CM carougeois a accepté une motion déposée par les Verts, A gauche toute! et les Socialistes, demandant au Conseil administratif de présenter, dans les meilleurs délais, un projet visant à la mise en espace piétonnier d'un périmètre comprenant notamment:

- la place du Marché
- la place du Temple
- la rue Saint-Joseph

### Les Verts carougeois se réjouissent de cette importante décision qui va permettre de concrétiser enfin un réel projet de mise en valeur du Vieux-Carouge.

En effet, on peine à croire que Carouge n'ait pas encore sa zone piétonne. Depuis longtemps, beaucoup ont compris que des mesures consistant à enlever la circulation des centres-villes se révèlent excellentes pour les personnes, les consommateurs et les commerçants. L'aménagement d'une zone piétonne est aussi étroitement lié aux questions de protection de l'environnement et de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre rejetés par la circulation automobile. Faire vivre le centre historique d'une ville, c'est augmenter son attrait dans tous les domaines. Aujourd'hui, presque toutes les villes moyennes ont leur zone piétonne. Les premières voies piétonnes ont vu le jour dans les années septante. Privés du passage des automobilistes, les commerçants pensaient que ces aménagements porteraient préjudice à leur activité. Or, c'est l'effet inverse qui se produit.

**Quand on parle de Carouge** pour vanter ses mérites, les mêmes mots reviennent sans cesse; **promenade, déambulation, humer un air différent.** Carouge, ses boutiques, ses bistros, son ambiance artistique, son charme aux allures piémontaises sont souvent cités dans les guides. On vient de loin pour «visiter» Carouge et son charme provincial. Pour les Genevois, il suffit de franchir le cours de l'Arve, mais pour les touristes venus de loin, le Vieux-Carouge vaut le détour car c'est le dépaysement assuré.

**La motion que le Conseil municipal carougeois a acceptée le 24 janvier dernier va enfin permettre de mettre en valeur une partie de ce joyau et les Verts carougeois s'en réjouissent.**

#### Pour plus de renseignements:

Nicolas Walder, président des Verts carougeois, 076 589 33 49  
Pierre Maulini, conseiller municipal Vert et auteur de la motion, 079 431 66 59

Consultez notre site [www.verts-carouge.ch](http://www.verts-carouge.ch)

**Votre avis nous intéresse: [info@verts-carouge.ch](mailto:info@verts-carouge.ch)**

## Réaménagement de la rue de la Débridée



Dans le cadre de la communication de ses chantiers publics, la Ville de Carouge vous informe que la rue de la Débridée va subir un important réaménagement de sa surface.

Depuis février 2008, la rue est fermée pour l'ouverture d'un chantier qui conduira à la réduction du gabarit routier au profit de la mobilité douce avec un aménagement de zones piétonnières et cyclables bordées d'arbres.

Ce chantier débute par l'abattage des platanes, désormais en fin de vie, dont la résistance aux éléments naturels est devenue précaire.

Les travaux de génie civil suivront avec la mise en conformité des collecteurs d'eau, la suppression de la berme centrale et le redéploiement des surfaces en mail piétonnier arboré (sur l'emplacement de l'ancien canal). A ses côtés une voie de circulation bidirectionnelle sera bordée de places de stationnement et de pistes cyclables.

Les travaux se termineront avec la création de plusieurs places de parking et la réorientation du giratoire sur l'axe boulevard des Promenades. La durée du chantier est estimée à quinze mois.

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments que ce travaux pourraient occasionner.

# La Société à 2000 watts

Le dérèglement climatique et la raréfaction des ressources non renouvelables posent un défi majeur à nos modes de vie. Il devient évident qu'il nous faut faire tout autant, voire plus, avec moins. Mais comment ?

Le concept de la Société à 2000 watts a été développé il y a une dizaine d'années par des chercheurs des écoles polytechniques fédérales pour répondre à cet enjeu.

Il nous invite à réduire notre consommation d'énergie par trois, passant de 6000 actuellement à 2000 watts sans diminution de notre confort. Comment est-ce possible ? Grâce à une amélioration des rendements énergétiques et à une utilisation large des énergies renouvelables.

## Mais que représente ce chiffre exactement ?

2000 watts, c'est la puissance que chaque être humain consomme en continu actuellement. Cela correspond à la puissance pour allumer en permanence 20 ampoules de 100 watts.



Adrian Moser

La maison JU-001-P à Les Bois (JU), construite selon le standard MINERGIE-P.

Bien sûr, les différences entre les pays sont énormes : si on utilise 12 000 watts aux Etats-Unis, certains pays d'Asie ou d'Afrique se contentent de quelques centaines de watts par habitant. En Suisse, la consommation actuelle s'élève à 5000 watts par personne et, à Genève, à 4000. La vision de la Société à 2000 watts s'attache donc à rétablir l'équilibre

entre les pays industrialisés et ceux en développement, tout en offrant un bon niveau de vie à tous les habitants de la planète.

## Une utopie déjà réalisable

Pour la Suisse, 2000 watts correspondent à la quantité consommée en moyenne par ses habitants en 1960. La Société 2000 watts ne préconise pas un retour en arrière mais, au contraire, un recours à de nouvelles technologies plus performantes qui, pour beaucoup, existent déjà.

La Société à 2000 watts fait partie des scénarios officiels de la Confédération, et le principe a déjà été adopté par les Cantons de Zurich, Bâle, Berne et Genève. Ce dernier a l'ambition de s'orienter le plus rapidement possible vers la Société à 2000 watts, mais n'a pas défini une échéance précise.

## Et concrètement ?

Que signifie vivre en consommant 2,5 fois moins d'énergie tout en maintenant notre confort ? Voici quelques exemples.

Au niveau de la mobilité, outre à se déplacer plus souvent en transports publics, à vélo ou à pied, cela signifie n'utiliser plus que des voitures consommant 3 litres / 100 km avec du combustible durable comme le gaz ou l'hydrogène.

Au niveau des déchets, leur masse ne devrait représenter plus que 150 kg par personne et par an au lieu des 350 actuels.

Au niveau immobilier, cela signifie que chaque bâtiment - ancien ou à construire - respecte le standard Minergie-P, plus exigeant que Minergie : forme de bâtiment compacte, excellente isolation thermique, fenêtres d'efficacité énergétique élevée, recours aux énergies renouvelables, etc. Ces mesures permettent de réduire la consommation d'un bâtiment par 4. Il existe moins de 200 bâtiments de ce type en Suisse. Les plus gros potentiels de réduction de la consommation se trouvent dans le domaine de l'habitat et c'est donc là qu'il faut concentrer les efforts.

Les habitants ont un rôle à jouer pour atteindre l'objectif de la Société à 2000 watts. Par exemple, en choisissant des appareils électriques de classe A (étiquette énergie). En effet, les rendements de nombreux appareils de notre quotidien sont mauvais. Une ampoule à incandescence gaspille 90% de l'énergie consommée à fabriquer de la chaleur et seulement 10% pour produire de la lumière !

Le site [www.eco21.ch](http://www.eco21.ch) donne de nombreux autres conseils et indique les économies financières que chacun peut réaliser.

Gaëlle Haeny

# Travailleurs sociaux hors murs

« Notre mission est d'aller à la rencontre des jeunes, de les écouter et d'identifier leurs besoins et leurs problèmes »

C'est dans le cadre de la politique globale de la jeunesse développée depuis de nombreuses années par la Ville de Carouge que s'inscrivent les activités des travailleurs sociaux « hors murs » (TSHM). Leur tâche: aller à la rencontre des jeunes où qu'ils se trouvent (rue, préaux, entrées d'immeubles, manifestations, etc.) afin de les écouter et de leur permettre de faire l'apprentissage citoyen de leurs droits et devoirs, mais aussi d'identifier les problèmes rencontrés et d'en informer les autorités.

exemple aider et accompagner les habitants à revaloriser leur quartier. Nathalie Besson est, quant à elle, davantage spécialisée dans la prise en charge individuelle et le suivi personnalisé des jeunes en s'appuyant sur les ressources familiales. Enfin, pour créer et maintenir le lien avec les jeunes de la commune, l'équipe propose également tout un panel d'activités sportives, culturelles, artistiques et professionnelles (les petits jobs).



Thierry Parel

Selon Angelo Torti, coordinateur de la Fondation genevoise pour l'animation (FAS'e) et responsable, à ce titre, des TSHM carougeois, « le travailleur social hors murs a une double mission: observer la réalité sociale, ainsi que les questions sociales problématiques qui pourraient en découler, d'une part, et mener des actions ciblées sur les thèmes ou les populations prioritaires, révélés par les observations de terrain, d'autre part ».

Rejoints par Nathalie Besson en septembre dernier, Julian Petitpierre et Salvatore Cassarà arpentent ainsi le terrain et travaillent en réseau avec les différents intervenants en charge des activités socioéducatives destinées à la population. Chacun a sa spécificité. Julian Petitpierre - qui a la charge des locaux en gestion accompagnée (voir définition ci-dessous) - utilise la musique comme outil pour mener à bien des actions socioéducatives. Salvatore Cassarà - qui a travaillé près de dix ans comme animateur socioculturel au Centre de Loisirs de Carouge - est, quant à lui, en charge des projets collectifs et communautaires comme par

## Les locaux en gestion accompagnée

Depuis janvier 2001, la Ville de Carouge a mis en place une série de locaux en gestion accompagnée, c'est-à-dire des lieux auxquels les jeunes peuvent librement accéder sous certaines conditions. « La musique est un thème très fédérateur, souligne Julian Petitpierre, mais les jeunes - tout comme les moins jeunes - se heurtent tous au même problème: l'absence de locaux de répétition. Or, à la Taillanderie, par exemple, nous pouvons accueillir simultanément sept groupes ». Les jeunes fournissent un projet détaillé et signent, conjointement avec leurs parents, un contrat d'utilisation. L'accès de ces locaux est limité à la tranche d'âge des 13-20 ans. Au-delà de cette limite, la Commune considère que les jeunes devraient être plus autonomes. Parallèlement, pendant toute cette période, Julian Petitpierre les accompagne non seulement dans leurs démarches artistiques en organisant des manifestations ou en les met-

tant en contact avec des lieux où ils peuvent se produire. Cette proximité permet également de détecter une situation difficile pour laquelle un suivi individuel peut être mis en place. Toutefois, ces locaux sont avant tout un outil pour sensibiliser les jeunes à leur responsabilité individuelle et collective, à la citoyenneté et à la tolérance.

## Les animations en accueil libre

Depuis janvier 2007, pour répondre à la demande des jeunes qui voulaient jouer au foot en salle durant la période hivernale (de novembre à mars) sans les contraintes d'un club de sport, l'équipe des TSHM propose un accueil le vendredi soir (de 20h à 22h) et le dimanche (de 16h à 19h) à la salle de gym des Charmettes. Au vu du nombre d'inscriptions (110) et du nombre de participants par ouverture (30), un certain nombre de règles ont été instaurées (respect des personnes, des lieux et d'une certaine discipline). Afin de faire respecter ces règles, d'assurer un certain fair-play et de maintenir une ambiance conviviale, l'équipe de TSHM s'appuie sur le savoir faire d'un moniteur formé ainsi que d'un aide moniteur (jeune de la commune).



Thierry Paret

Par ailleurs, à la demande de quelques jeunes filles désirant également bénéficier d'un espace chauffé durant l'hiver, l'équipe TSHM leur propose de se retrouver autour de cours de danse (latino - hip-hop) le lundi (de 18h à 20h) et le dimanche (de 17h à 19h) dans un local de l'école de la Tambourine. Une vingtaine de jeunes filles fréquentent régulièrement cette activité.

Pendant la période estivale, l'équipe de TSHM collabore, depuis plusieurs années, avec trois Centres de Loisirs (Carouge, Acacias, Plainpalais) pour permettre un accueil durant tout l'été (8 semaines) de tous les jeunes de la région âgés de 13 à 18 ans. Cet accueil se fait aux Halles de la Fonderie. Chaque année plus de 100 jeunes (groupe mixte) fréquentent ainsi les animations proposées.

### À la rencontre des jeunes

Carouge compte environ 2500 adolescents (de 13 à 18 ans) dont une quarantaine rencontrent et posent des problèmes qui nécessitent la mise en place d'un suivi éducatif individualisé. C'est pourquoi, l'équipe des TSHM mène essentiellement des actions de prévention auprès des jeunes, dans l'objectif de les armer face aux conséquences des difficultés de la vie (échec scolaire, problèmes familiaux, etc.).

Conformément à leur mission de proximité, l'équipe des TSHM investit plusieurs heures par semaine, à des moments divers de la journée ou de la soirée, pour aller à la rencontre

des jeunes. Cette présence permet aux travailleurs sociaux de maintenir un lien et de faire différents types de constats.

Ainsi, aujourd'hui, les observations des travailleurs sociaux hors murs révèlent que la commune de Carouge est surtout confrontée à un sentiment diffus d'insécurité plutôt qu'à de réels problèmes de sécurité des biens et des personnes comme l'a d'ailleurs très bien démontré l'étude menée par l'équipe de Laurent Wicht dans le quartier des Tours.

L'arrivée de Nathalie Besson, en complément de l'équipe - qui a de nombreuses années d'expérience en tant qu'éducatrice de rue en France - est l'occasion d'une fructueuse confrontation des idées et des pratiques qui favorise un regard croisé sur les problèmes sociaux liés à la jeunesse et permet des prises en charge complémentaires.

Au regard des diverses observations sur le terrain, quant à la faible présence des filles aux dispositifs existants, Nathalie Besson, soutenue par ses collègues, oriente principalement ses actions socioéducatives envers les jeunes filles. Ainsi, les jeunes filles rencontrées par le biais du travail de rue, ont émis le désir d'avoir un lieu à elles pour se retrouver, discuter et échanger... plutôt que de se livrer à une activité spécifique.

*Frédéric Montanya*

## La FAS'e, une Fondation cantonale

La Fondation genevoise pour l'animation (FAS'e) - qui gère l'ensemble des Centres de Loisirs et en définit la mission générale - est une institution cantonale. Cette dernière a mis en place, dès 1989 à Vernier, «des dispositifs souples et mobiles permettant d'intervenir rapidement face à des risques d'exclusion rencontrés par des jeunes en marge des structures organisées» en créant des postes de travailleurs sociaux hors murs. Tout comme pour les Centres de Loisirs où les animateurs sont ses salariés, la FAS'e est l'employeur direct des TSHM. À charge de la commune de «définir les orientations qu'elle entend donner à son action, compte tenu des spécificités, des besoins et des attentes de sa population». Parallèlement, la Commune s'engage «à mettre à disposition de la FAS'e les locaux et terrains nécessaires à son activité et à contribuer au financement du fonctionnement de ces infrastructures».

Les TSHM ont, selon leur charte cantonale, pour mission «de créer du lien avec les jeunes de la cité. Pour ce faire, des actions de prévention et de socialisation sont entreprises avec eux et en relation avec les partenaires locaux». Un travail en réseaux où se côtoient autorités communales, responsables d'associations, de clubs de sport, gardiens de piscine, agents municipaux, concierges d'immeubles et d'écoles, serveurs de cafés, commerçants, enseignants, décideurs. Mais aussi animateurs des Centres de Loisirs, conseillers sociaux et psychologues des écoles, cycles et collèges, enseignants, îlotiers de la gendarmerie cantonale, collaborateurs des différentes institutions sociales, les services sociaux communaux, les CASS, le Point (Office de la Jeunesse), l'EPIC (Hospice général), le Service de la Santé et de la Protection de la jeunesse, etc.

Le travail des TSHM ne remet pas en cause l'existence des maisons de quartier, mais stimule les collaborations. «De plus, rappelle la FAS'e, ils peuvent aussi, selon le contexte, être amenés à compléter les mesures collectives par des interventions individualisées, en particulier pour empêcher que des situations dangereuses ou des états de fragilité ne s'aggravent, en complémentarité avec les services sociaux existants. Lorsque la situation l'exige, les intervenants effectuent un accompagnement individuel et un suivi éducatif de certains jeunes».

# La Ville de Carouge et l'Etat de Genève unissent leurs efforts pour favoriser l'insertion des jeunes dans le monde professionnel

**Interview croisée entre les collaboratrices de Projets Emploi Jeunes - Ville de Carouge et Iris Mizrahi, collaboratrice socio-professionnelle à Interface Entreprises - Etat de Genève**

**En quoi consiste le travail d'Interface Entreprises et autour de quel axe s'articule la collaboration avec Projets Emploi Jeunes?**

*Iris Mizrahi:* Interface Entreprises est un bureau de l'Etat chargé de coordonner l'offre de stages et de formations avec les besoins des institutions; cycles, écoles de commerce, structures d'insertion, etc. Ses collaborateurs ont pour mission de promouvoir la formation professionnelle initiale auprès du monde économique, de l'informer sur l'éventail des stages et surtout d'ouvrir de nouvelles places de formation. Toutes les offres sont répertoriées dans une base de données accessibles à nos abonnés, dont Projets Emploi Jeunes fait partie.

*Projets Emploi Jeunes:* Il est important pour nous de collaborer avec les services du Canton et de la Confédération, car l'insertion professionnelle des jeunes de Carouge s'inscrit dans une logique qui dépasse le territoire de la commune. Par son réseau, Projets Emploi Jeunes contribue à nourrir et mettre à jour la base de données d'Interface Entreprises et bénéficie en retour d'une certaine reconnaissance et des dernières informations en matière de formation. Nous pouvons aussi si nécessaire chercher des lieux de stage ou de formation dans la base de données dans des domaines pour lesquels nous n'aurions pas de contact. Par ailleurs, cette collaboration permet à Projets Emploi Jeunes de faciliter l'accès à Interface Entreprises pour les employeurs qui sont intéressés à devenir « entreprise formatrice » et souhaitent des informations à ce sujet, ainsi que dans leurs démarches vers une qualification.

**Comment évaluez-vous cette collaboration et en quoi le Canton et la Confédération bénéficient-ils de cette collaboration avec les communes?**

*Iris Mizrahi:* Que ce soit le Canton ou les communes, tous travaillent dans un objectif commun, celui d'aider les jeunes en difficulté à acquérir une formation qualifiante et à les insérer dans les meilleures conditions dans la vie active. Chaque structure d'insertion a ses outils, son réseau, ses méthodes. Pourquoi ne pas conjuguer notre savoir-faire? Plus la collaboration est étroite, meilleurs sont les échanges d'information et de ce fait, nous pouvons traiter rapidement des questions urgentes ou pointues et optimiser la coordination patrons/jeunes.

*Projets Emploi Jeunes:* En effet, si les structures locales permettent un suivi personnalisé et des réponses individualisées et adaptées aux spécificités de la commune, l'objectif reste celui d'offrir l'accès au marché du

travail à chacun. Les synergies que l'on peut créer entre les différentes structures existantes sont un plus pour chaque jeune.

**Estimez-vous que le triangle « structure communale d'insertion », « réseau local d'entreprises » et « jeunes en recherche de places de formation » favorise le développement des liens entre le monde du travail et les futurs apprenants?**

*Iris Mizrahi:* La création de nouvelles places d'apprentissage ou de stages sur la commune de Carouge résulte d'un travail commun conjuguant les compétences d'Interface Entreprises et de Projets Emploi Jeunes. Rencontrer, dialoguer, proposer et enfin s'accorder exige un effort de communication soutenu et instaure une relation de confiance entre jeunes et entrepreneurs. Il est en effet essentiel de sensibiliser les entreprises sises sur la commune aux besoins en formation des jeunes, et des jeunes de la commune en particulier. En créant un lien de proximité entre les employeurs et la future génération de professionnels, le lien social est renforcé et la mobilité douce favorisée. Tous y trouvent leur compte, du point de vue professionnel, personnel, économique et écologique.



Magali Girardin

*Valérie Roosens et Marlise Ravessoud de Projets Emploi Jeunes.*

*Projets Emploi Jeunes:* L'une des spécificités de Carouge est que la solidarité n'est pas un vain mot. La commune compte beaucoup d'associations locales, d'entreprises familiales, le politique est proche de ses habitants et lié aux tissus économique et associatif. Ainsi les informations circulent



Iris Mizrahi, Interfaces Entreprises.

très vite et il suffit parfois de peu pour qu'un jeune qui rencontre des difficultés dans son parcours de formation voie s'ouvrir des perspectives de stage ou d'apprentissage. Cet esprit règne également entre les jeunes de Projets Emploi Jeunes qui se connaissent pour la plupart ou ont fréquenté la même école qu'un frère ou une sœur. Ce mouvement les rend attentifs au devenir des uns et des autres et les encourage à poursuivre leur propre évolution. Par ailleurs, les rapports sont facilités car nous maintenons par différentes occasions des contacts avec les entreprises - lors de manifestations communales par exemple - et nous connaissons bien les jeunes que nous accompagnons dans leur projet professionnel. Enfin, la proximité permet une grande disponibilité et une intervention rapide sur le lieu de stage si nécessaire.

**Au cours de vos démarches, vous constatez que les entreprises qui s'engagent dans la formation sont peu encouragées par les autorités. A quel type de soutien peut-on penser?**

*Iris Mizrahi:* Il est en effet important de saluer l'effort des entreprises formatrices et d'encourager celles qui souhaitent le devenir, en maintenant un lien fort entre elles et les autorités communales, par exemple avec une soirée annuelle d'entreprises, un prix de la meilleure entreprise, une plateforme médiatique donnant la parole à un jeune et son patron, etc. Le Canton l'a bien compris en instaurant le prix de la meilleure entreprise formatrice lors de l'édition 2006 de la Cité des Métiers. Les entreprises méritent cette reconnaissance, on ne le soulignera jamais assez.

La reconnaissance à la commune est très développée pour la plupart des entreprises carougeoises: une reconnaissance par les autorités, même symbolique comme dans les exemples donnés par Iris Mizrahi, est un encouragement certain. Au final, c'est la satisfaction de voir les apprentissages aboutis et couronnés de succès, ainsi que la bonne réputation qui s'en suit, qui sont le plus gratifiant pour tous. Là encore, les autorités peuvent mettre en lumière ces succès et les efforts consentis par tous pour y parvenir.

**Comment faire concilier les attentes des patrons et des jeunes?**

*Iris Mizrahi:* On entend souvent les patrons se plaindre du manque de savoir être des jeunes et surtout d'une motivation peu convaincante. Il semblerait en effet que les jeunes n'aient pas toujours conscience de la valeur de ces places de formation et de leur rareté. Une mauvaise expérience peut décourager un patron et pour éviter, ou du moins réduire substantiellement les échecs en cours de formation, il est impératif que les jeunes soient mieux informés des exigences du monde du travail.

*Projets Emploi Jeunes:* C'est le rôle central de Projets Emploi Jeunes de préparer les jeunes au monde du travail, faire correspondre leurs compétences avec les attentes des employeurs et les exigences de la formation. Préparer les jeunes à ces exigences, alors qu'ils n'ont souvent connu que celles de l'école et de leurs parents, demande du temps et des expériences concrètes et positives.

Mais pour que la rencontre avec l'employeur se fasse réellement, il faut que ce dernier soit inté-

gré au projet, qu'il se sente partie prenante, qu'il ait un rôle à jouer significatif pour lui et que ses propres besoins soient entendus. C'est pourquoi notre service porte une grande attention à trouver une harmonie entre les personnalités et les styles de chacun lors des placements en stage ou en apprentissage.

Notre mission est également de faire se rejoindre des générations qui ont parfois peu en commun, ce qui engendre des a priori dommageables: comment les jeunes sont-ils perçus par la génération précédente qui sera leurs employeurs? Qu'est-ce que ces derniers représentent pour leurs futurs apprenants? Qu'ont-ils à partager? Leurs échecs respectifs lors d'expériences antérieures jouent-ils un rôle sur leurs rencontres à venir? Et leurs succès passés, s'en souviendront-ils au moment de signer un engagement?

Prenons l'exemple de la notion d'avenir: pour la plupart des employeurs nés dans les années 45-70 qui ont connu les « Trente Glorieuses », l'avenir et ses promesses technologiques reste synonyme d'une amélioration, d'un progrès, même s'il y a eu des revers de fortune. On garde confiance en l'avenir. Pour les jeunes que nous recevons, nés après la grande crise des années 90, qui ont vu leurs parents lutter pour garder leur place de travail, sans y parvenir pour certains ou au prix d'un stress épuisant, le travail ne représente pas nécessairement une source d'épanouissement et c'est la crainte qui domine la vision du futur.

Nous pensons que notre génération - par nos métiers et le plaisir que nous avons à les exercer - est responsable de redonner une image positive du travail aux plus jeunes, sans angélisme, en se confrontant à la réalité des règles sans pitié du marché du travail actuel, auxquelles personne n'échappe.

Autrement dit, nous sommes convaincues que le succès d'une insertion professionnelle réussie est le fruit de rencontres et de découvertes dans lesquelles chacun trouve son compte.

**Vos structures et les jeunes ont-ils déjà bénéficié de résultats concrets de votre collaboration ?**

*Iris Mizrahi:* Interface Entreprises a considérablement augmenté l'offre de places de stage et d'apprentissage en 2007. Bonne conjoncture économique, effectifs étoffés et excellente collaboration entre les divers partenaires et

notamment les communes (la Commune de Carouge a été la première à collaborer) sont la conjugaison des facteurs qui ont permis d'élargir substantiellement les offres de formation. Il est évident qu'une structure de proximité comme Projets Emploi Jeunes, qui connaît bien ses « usagers », est à même de leur proposer les places les mieux adaptées à leur profil. D'où l'importance d'entretenir un lien étroit entre nos structures très complémentaires.

*Projets Emploi Jeunes:* Deux nouvelles places d'apprentissage ont été créées en 2007 à Carouge pour des jeunes de Projets Emploi Jeunes: l'une de gestionnaire en commerce du détail dans une boutique de la place et l'autre d'assistante socio-éducative dans une crèche. Ces places ont pu être assez rapidement mises sur pied grâce à l'engagement des employeurs et à la collaboration de tous les acteurs concernés et de la Commune de Carouge. Début 2008, un des services de la Commune de Carouge a repris en cours de route un contrat d'apprentissage pour un jeune qui doit repasser ses examens CFC en juin prochain. Notre souhait est de voir d'autres entreprises ou services se lancer dans l'aventure.

Nous saisissons d'ailleurs l'occasion de remercier les entreprises et les services qui ont pris le pari de relever le défi de former des jeunes et ceux

qui offrent des places de stage ou d'apprentissage à des jeunes soutenus par Projets Emploi Jeunes dans leurs démarches.

Nous félicitons également tous les jeunes de Projets Emploi Jeunes qui s'attachent chaque jour à poursuivre leur projet de formation et saluons leur détermination et leur volonté à maintenir leurs engagements.

#### Interface Entreprises

Iris Mizrahi  
Rue Prévoist-Martin 4bis  
CH - 1205 Genève  
Tél. direct 022 388 44 16  
[www.geneve.ch/interface-entreprises](http://www.geneve.ch/interface-entreprises)

#### Projets Emploi Jeunes

Valérie Roosens et Marlise Ravessoud  
Ville de Carouge  
Avenue Vibert 15 - entresol  
1227 Carouge  
Tel. 022 301 36 80 Fax 022 301 36 78  
[www.carouge.ch](http://www.carouge.ch)

## Cérémonie de remise des primes aux familles d'accueil de Carouge



C'est le 16 janvier que s'est tenue à la salle du Rondeau cette manifestation qui fait partie aujourd'hui des traditions carougeoises.

À Carouge, une cinquantaine de familles d'accueil, appelées aussi mamans de jour, reçoivent à leur domicile des enfants qui leur sont confiés à la journée. L'activité de ces familles permet de répondre aux besoins de garde de nombreuses autres familles carougeoises.

Pour des raisons liées à des choix personnels, ou à des besoins d'horaires spécifiques, certaines familles préfèrent en effet ce mode de garde à celui offert par les institutions pour la petite enfance.

À Carouge, les familles d'accueil, dûment autorisées par les services compétents de l'Administration cantonale, sont regroupées dans la structure de coordination « Les Poussins ». Située dans l'ancienne école des Tours, dans

les locaux de la « Maison des Enfants » qu'elle partage avec la ludothèque, au 25 avenue Vibert, cette association a pour objectif de mettre en contact les familles d'accueil et les familles plaiseuses, mais également d'effectuer tout un suivi de ces familles en leur offrant différents moments de rencontre et de formation.

Jeannine de Haller, conseillère administrative en charge notamment de l'action sociale et de la jeunesse, s'est adressée aux nombreuses familles

d'accueil présentes pour souligner l'importance de leur travail dans le développement des enfants qui leur sont confiés, et leur signifier de vive voix toute la reconnaissance des autorités carougeoises. Jeannine de Haller s'est plu à relever la qualité du travail effectué par les deux coordinatrices, Chantal Guignet et Chantal Viret, ainsi que l'engagement de tout le comité de l'association des Poussins, particulièrement celui de Daniel Traub, son président.

Chaque famille s'est vu remettre un chèque composé d'un défraiement annuel de 300 francs et d'une prime d'incitation à la formation de 10 francs par heure de formation suivie. Ce moment s'est ensuite poursuivi dans une atmosphère très conviviale autour d'un apéritif. À cette occasion, des moments d'échanges chaleureux et amicaux ont eu lieu entre les différentes familles présentes, ainsi qu'avec les représentantes de Pro Juventute et les diverses personnes invitées.

Tout au long du mois de janvier, les familles d'accueil des communes de Bardonnex, Lancy, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Troinex et Veyrier, toutes membres des Poussins, ont eu l'occasion également d'être reçues par les autorités de leur commune et de recevoir les primes d'encouragement.

# Chéquier culturel 2008

Afin de favoriser une culture pour tous, la Ville de Carouge est partenaire du chéquier culturel.

Ce chéquier permet à son détenteur ou sa détentrice de bénéficier gracieusement de six bons de réduction d'une valeur de CHF 10.- chacun, à faire valoir dans les nombreuses institutions culturelles partenaires.

Cette réduction ne peut être cumulable avec d'autres avantages et sera faite sur le plein tarif.

Il s'adresse à toutes les personnes:

- domiciliées à Carouge
- âgées entre 26 et 64 ans
- qui ne sont ni étudiant-e-s, ni au chômage, ni à l'assurance invalidité
- qui bénéficient d'un subside à l'assurance maladie A, B ou 100%.

Ce chéquier, individuel et nominatif sera remis gratuitement aux ayants droit qui se présenteront à la Mairie, place du Marché 14, munis:

- d'une carte d'identité
- du document attestant de l'attribution d'un subside à l'assurance maladie pour l'année en cours.

Pour toute information supplémentaire:  
**022 307 89 87**

## Déchets encombrants: 3 solutions gratuites pour les ménages

**1.**  
**Vous les apportez à la Déchetterie de la Voirie**  
Route du Val d'Arve 92  
Lundi-vendredi 7h30-11h30

Service travaux, voirie et environnement

Les déchets ménagers spéciaux ne sont pas admis

**2.**  
**Vous les apportez à l'ESREC de la Praille 7/7j**  
Avenue de la Praille 47a  
Lu-ve 14h30-19h30/Sa-di 9h30-17h

+  
Les déchets spéciaux ménagers

**3.**  
**Le ramassage sur rendez-vous**  
Téléphonez au 022 307 84 84  
(lu-ve 7h00-12h00/13h30-16h30)

Nous fixerons un jour où vous pourrez sortir vos déchets sur le trottoir, devant votre domicile.

**DÉCHETS ENCOMBRANTS**

Ne sortez pas vos déchets encombrants avant de nous avoir contactés!

### Levées supprimées

Les levées seront supprimées:

le Vendredi Saint 21 mars et le Lundi de Pâques 24 mars, le jeudi 1<sup>er</sup> mai (Ascension) et le Lundi de Pentecôte 12 mai.

# Bienvenue au Printemps Carougeois 2008

Le Printemps Carougeois 2008 célèbre l'eau, et clôt ainsi son cycle des quatre éléments qu'il évoque depuis 2005. L'eau: un thème splendide, idéal pour rêver, penser, vouloir, agir.

Qu'on en juge, puisqu'on trouve au programme

- les eaux vives où frétilent la Truite de Schubert et les Grenouilles de Haydn
- l'eau rare, refusée, flétrie, des déserts et des bidonvilles
- les eaux apprivoisées, élégantes, en atours, du Parcours des Fontaines
- les eaux dormantes des ports, où se croisent mélancolies et passions
- l'eau offerte en partage: coupes, pots et bouteilles de la convivialité
- l'eau qui chante et qui danse et qui tangué.

Oui, il fera bon, ce Printemps, sur les eaux de Carouge. Toutes les soifs seront assouviées, étanchées. Venez y boire. Vous y trouverez toutes les naïades et toutes les sirènes. Et les plus beaux marins.

Jörg Böhling



De l'eau pour tous !

Et dans ce numéro de *VivreCarouge*, la brochure du programme pour vous faire plus envie encore...

Et pour récapituler:

**Vendredi 4 avril à 18h**

Maison Delafontaine  
Vernissage exposition  
De l'eau pour tous !

**Vendredi 4 avril à 20h30**

**Samedi 5 avril à 16h**

**Dimanche 6 avril à 18h**

Théâtre de Carouge  
Enki Chanteur d'eau  
Création Cie Andrayas

**Samedi 5 avril à 20h30**

Salle des fêtes  
Bal de la Fanfare du Loup

**Vendredi 11 avril à 20h30**

Salle des fêtes  
Beau Lac de Bâle

**Samedi 12 avril à 20h30**

Temple  
Quatuor Terpsycordes  
La Truite de Franz Schubert  
La Grenouille de Joseph Haydn  
La Barcarolle opus 60 de Frédéric Chopin

**Dimanche 13 avril à 14h et 21h**

Cinéma Bio  
Un marin, une enfant et le port de Hongkong  
Un film de Marion Hänsel

**Mardi 15 avril à 19h**

Maison Delafontaine 1<sup>er</sup> étage  
Débat-table ronde  
« L'eau, source de conflits »

**Mercredi 16 avril à 15h**

Centre de Loisirs  
Conte à l'eau



www.diapo.ch

Michel Corboz.

**Vendredi 18 avril à 20h**

Salle Robert-Dunand  
Remise des prix du Concours littéraire  
Soirée des lauréats - texte et musique

**Samedi 19 avril à 20h30**

Salle des fêtes  
Grande soirée tango  
Avec Tango Sueño Quinteto

**Dimanche 20 avril à 18h**

Eglise Sainte-Croix  
Ensemble Vocal et Instrumental de Lausanne  
Direction Michel Corboz  
Cantate Ich hatte viel Bekümmernis BWV 21 de Jean Sébastien Bach  
Dixit Dominus de Georg Friedrich Haendel

**Informations au 022 307 89 87**

**Billetterie des spectacles et concerts**

Billets et abonnements en vente à la réception de la Mairie, place du Marché 14 dès le 17 mars, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h et mercredi de 10h à 17h. Billets en vente également à l'entrée des spectacles, dans la mesure des places disponibles. Places non numérotées.

**Abonnements pour l'ensemble**

des spectacles et concerts  
Adultes Fr. 80.-  
Enfants, étudiants, apprentis et AVS Fr. 40.-

Avec le soutien de la Fondation Hans Wilsdorf, de la banque Pictet & Cie et des SIG.

# Printemps Carougeois Magie du verre au Musée de Carouge

Lorsque l'eau ou le vin coulent à flots, rien de plus agréable que de boire dans un beau verre! Depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, les verriers ont inventé des formes variées et de multiples manières de rendre le verre plus scintillant. C'est en Bohême, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, qu'on met au point le cristal, que les Anglais perfectionneront. Soufflé ou pressé, utilisé au quotidien ou dans les grandes occasions, tantôt solide et tantôt fragile, simple ou richement façonné, le verre à boire reste un objet d'art décoratif toujours apprécié. Grâce à une importante collection privée genevoise prêtée par des amis du musée, et avec le généreux concours du Musée Ariana et du Musée d'art et d'histoire de Genève, cette exposition raconte la magie du verre.



Verre de mariage ou Pokal, probablement d'origine suisse, début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Collection privée, Genève.

## Verres à boire verre à voir

### Exposition du 1<sup>er</sup> avril au 31 août 2008

tous les jours de 14 à 18h,  
sauf lundi  
Entrée gratuite

au Musée de Carouge  
2, place de Sardaigne  
Tél. 022 342 33 83

**Visites commentées gratuites**, sur inscription préalable à la réception du musée, **les jeudis 3 avril, 8 mai et 5 juin** à 18h30

**Visite-atelier pour les enfants**, de 4 à 12 ans, sur inscription à la réception du musée, le **mercredi 16 avril** de 10h à 11h30

**Journée internationale des musées le dimanche 18 mai de 10 à 18 heures** entrée libre, avec à 11h et à 15h des visites commentées gratuites

# Bourse Marescotti Ville de Carouge

## Ouverture de bourse

La Fondation Marescotti est une institution de droit privé, dont le but est de contribuer au développement de la musique en aidant les musiciens de talent qui se destinent à une carrière professionnelle. Grâce à son fondateur, feu le compositeur André-François Marescotti et la Ville de Carouge, elle offre à un jeune musicien instrumentiste ou chanteur, compositeur, chef d'orchestre ou musicologue remplissant les conditions suivantes, Fr. 8000.- sous forme d'une bourse intitulée « Bourse André-François Marescotti - Ville de Carouge » :

- pour les instrumentistes être âgés de moins de **25 ans révolus** (au 30.06.2008)
- pour les chanteurs, compositeurs, chefs d'orchestre ou musicologues être âgés de moins de **28 ans révolus** (au 30.06.2008)
- se destiner à une carrière musicale professionnelle
- pour l'examen des mérites des candidats
  - la Fondation procède à l'audition des candidats instrumentistes retenus au dernier tour qualificatif (l'envoi de cassettes est inutile)
  - les musicologues et les compositeurs envoient leurs œuvres
  - les chefs d'orchestre annoncent leur programme en cours (avec indication de dates et de lieux d'exécution pour que la Fondation puisse procéder sur place à un examen).
- être originaire de Carouge ou d'une autre commune genevoise
- ou habiter le canton de Genève depuis 10 ans

## Les offres de candidatures doivent être accompagnées

- d'un curriculum vitae comprenant notamment les études musicales suivies et un ou des projets d'avenir professionnels aussi concrets et précis que possible,
- d'un certificat d'origine d'une commune genevoise (pièce d'état civil) ou d'une attestation permettant d'établir le domicile dans le canton de Genève depuis 10 ans au moins (pièce de l'Office cantonal de la population à Genève).

Le candidat doit verser **en même temps que l'inscription** une taxe de Fr. 15.- sur le CCP 17-628801-0.

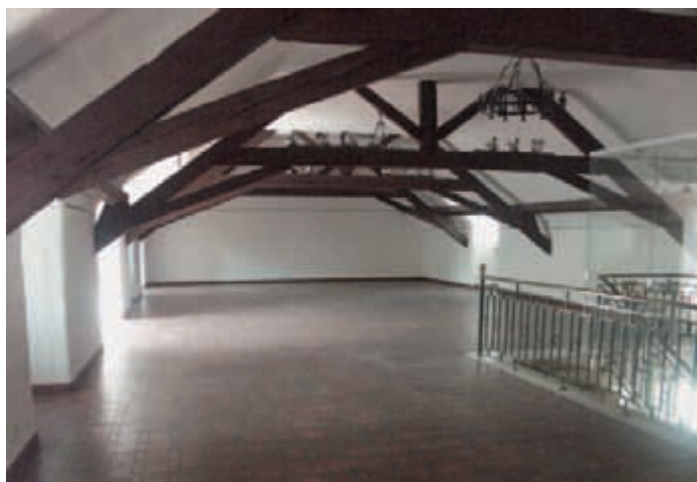
Les offres doivent être adressées à :

Fondation Marescotti  
Case postale 1543  
1227 Carouge  
ou  
Me Maurice Schneeberger  
Av. de la Praille 23  
1227 Carouge

**Jusqu'au 30 avril 2008**

# Galerie Delafontaine

**Avis à tous les artistes**  
Inscriptions jusqu'au 6 avril



La Ville de Carouge loue, sur la base de prix très modestes, la Galerie Delafontaine, qui se situe au 3<sup>e</sup> étage du 24, rue Jacques-Dalphin.

Cette salle d'environ 100 m<sup>2</sup>, construite sous les toits, est un vaste espace gratifié d'une poutraison magnifique.

Peintres, sculpteurs, céramistes, ou toute personne pratiquant un art qu'elle souhaite exposer, peut poser sa candidature pour la prochaine période de location, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2008 au 30 juin 2009.

Pour se porter candidat, rien de plus simple: il vous suffit de demander à la Mairie de Carouge ou de télécharger sur notre site [www.carouge.ch](http://www.carouge.ch) un contrat avec les conditions d'exposition, document que vous devrez remplir et retourner **au plus tard le vendredi 6 avril 2008**. Celui-ci fait office d'inscription.

Bien évidemment les candidats seront invités, en temps voulu, à présenter des œuvres et un dossier à la commission consultative qui se réunira au mois de mai 2008 afin d'examiner les candidatures et attribuera la galerie durant toute la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2008 au 30 juin 2009.

En raison des prix très modestes de location, les artistes organisent eux-mêmes leur exposition, en particulier la publicité et l'accrochage, et assurent la surveillance de la galerie.

N'hésitez pas à solliciter des informations supplémentaires auprès de la Mairie de Carouge: 022 307 89 87, courriel: [mairie@carouge.ch](mailto:mairie@carouge.ch), [www.carouge.ch](http://www.carouge.ch)

## Exposition Ferenc Bugyil

Le 13 mars 1971, Ferenc Bugyil s'installe au Centre Genevois de la Gravure Contemporaine.

Artiste-peintre né à Budapest, diplômé de l'Université des Beaux-Arts, il vient pour la première fois en Europe de l'Ouest en 1966, pour exécuter une mosaïque au siège de l'Organisation Mondiale de la Santé. De 1966 à 1970, il séjourne de plus en plus souvent en Suisse et y expose à plusieurs reprises. Peu à peu, ses œuvres, à l'allure hiératique et rigide, se transforment en des créations souples et libres aux thèmes plus intimes. Il se libère du statisme et de la rigidité par l'érotisme et le mouvement.



Mais le régime de la Hongrie d'alors n'accepte pas la transformation de son art et lui interdit d'exposer à plusieurs reprises. Il décide alors de quitter son pays et, grâce à de généreux amis, il a la chance de s'installer à Carouge où il réside toujours.

Ces quinze dernières années, sa recherche personnelle l'a amené à explorer les états de conscience modifiés et ses œuvres se nourrissent des fruits de cette recherche. Elles offrent une vision du monde encore plus vaste et reflètent l'amour dans sa dimension cosmique.

**Vernissage jeudi 13 mars 2008, dès 17h**  
**Exposition du 14 au 30 mars 2008**  
**mardi, mercredi et vendredi de 15h à 19h**  
**jeudi de 15h à 20h**  
**samedi et dimanche de 15h à 17h**

## Dans le cadre du Printemps Carougeois 2008 Exposition De l'eau pour tous!

**Du 5 au 20 avril**  
Tous les jours de 14h à 18h,  
sauf le lundi  
**Vernissage vendredi 4 avril dès 18h**  
**Entrée gratuite**

L'eau est indispensable à la vie et au développement. Or, plus d'un milliard d'êtres humains n'ont pas accès à l'eau potable. Les ressources mondiales en eau se raréfient, elles sont surexploitées et souvent polluées.

**De l'eau pour tous!** Une exposition itinérante attire l'attention sur un des défis majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle: préserver les ressources en eau et la répartir de façon équitable entre un nombre croissant d'êtres humains, tout en veillant à ne pas menacer l'équilibre écologique de la planète. À l'aide d'informations de fond et d'exemples concrets du travail d'Helvetas sur le terrain, l'exposition présente les raisons à l'origine de la crise actuelle, mais aussi les mesures qui peuvent être prises pour que la pénurie d'eau ne devienne pas une catastrophe planétaire.

**Helvetas**, association suisse pour la coopération internationale, s'engage avec ses partenaires locaux en Asie, en Afrique et en Amérique latine en faveur d'un développement durable, orienté sur les droits et les besoins fondamentaux des populations défavorisées. En Suisse, Helvetas s'engage pour un développement solidaire par un travail d'information, par le commerce équitable et l'organisation de manifestations culturelles et de sensibilisation.

**Mercredi 9 avril à 16h**

**Mardi 15 avril à 18h** (avant le débat)

**Mercredi 16 avril à 16h**

**Visites commentées gratuites**, sur inscription préalable au 021 323 33 73. Sur demande, des visites guidées pour les écoles peuvent être organisées.



Jörg Böhling

**Mardi 15 avril à 19h**

Maison Delafontaine 1<sup>er</sup> étage

**Débat-table ronde**

« **L'eau, source de conflits** », une discussion sur la politique, les prix et la privatisation de l'eau. Avec la participation de François Munger, senior water advisor à la DDC, de Jacques Labre, directeur des relations institutionnelles de Suez Environnement et de Melchior Lengsfeld, secrétaire général d'Helvetas. Entrée gratuite.

Pour plus d'information, tél. 021 323 33 73

[www.helvetas.org](http://www.helvetas.org)

**Galerie Delafontaine**  
Rue Jacques-Dalphin 24 3<sup>e</sup> étage  
Tél. 022 307 89 87  
[www.carouge.ch](http://www.carouge.ch)

# « Parlez-vous céramique ? »



## Le feu à l'honneur aux ateliers de la Fondation Bruckner

Le programme « printemps 2008 » de la Fondation Bruckner est paru début février. Il comprend un workshop avec François Schneider qui propose un travail sur les émaux les 8 et 9 mars. D'autres événements sont en préparation dont le détail paraîtra dans le *VivreCarouge* du mois d'avril. Nous pouvons d'ores et déjà mentionner la présence de Petra Weiss, céramiste tessinoise de renommée internationale. Elle sera invitée à la mi-avril pour donner un stage et présenter ses films au Cinéma Bio dans le cadre du Printemps Carougeois. L'exposition collective annuelle de la Fondation accueillera cinq céramistes aux Halles de la Fonderie dès le 23 avril.

## François Schneider

Céramiste neuchâtelois, François Schneider est fasciné par le passage au feu: la technologie des émaux et les types de cuissons. L'expérimentation semble être la clé de son art. Autant dans les émaux que dans les modes de cuissons, ses recherches le portent à essayer des effets tout à fait originaux. Les particularités des émaux sont obtenues par le mode de cuisson d'une matière première traditionnelle. Outre la cuisson commune en four électrique, le céramiste construit lui-même les fours qui répondront le mieux à ses attentes: four à gaz, à bois, four papier, raku ou médiéval cuisent les pièces céramiques de manière à obtenir des effets parfois surprenants tels que la cristallisation, l'enfumage, le raku pelé...

La sphère est la forme de prédilection de François Schneider: elle lui permet d'explorer l'émail et ses graphies sur une forme pure. Ses recherches sur la sphère prennent une ampleur hors du commun puisque le céramiste travaille actuellement à la réalisation d'une œuvre de trois mètres de diamètre intitulée « Planète argile ». Elle sera cuite non-émailée à basse température dans un four papier gigantesque construit autour

de la sphère. Une vingtaine de personnes assisteront François Schneider dans ce projet dont le résultat sera inauguré le 20 août à Cernier dans le Val-de-Ruz (Neuchâtel) dans le cadre d'Evologia ([www.evologia.ch](http://www.evologia.ch)).



## À venir:

### Workshop de François Schneider

Les samedi 8 et dimanche 9 mars 2008, sur inscription. Prix: Fr. 250.-

### Présentation et démonstration: Michele Golia

Le mercredi 12 mars à 18h30 (tout public, entrée libre).

### Workshop de Petra Weiss

Les vendredi 11 et samedi 12 avril 2008, sur inscription. Prix: Fr. 250.-

### Projection de courts-métrages de Petra Weiss au Cinéma Bio

Le dimanche 13 avril 2008 (c.f. programme du cinéma)

### Exposition collective 2008 aux Halles de la Fonderie

Du 23 avril au 8 mai 2008.

## Informations générales:

**Permanences:** lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h.

## Contact et information:

Tél: 022 300 07 18.

Mobile: 079 285 70 71

Courriel: [info@ceramique-bruckner.ch](mailto:info@ceramique-bruckner.ch)

Internet: [www.ceramique-bruckner.ch](http://www.ceramique-bruckner.ch)

*Sophie Wirth Brentini,  
co-responsable des ateliers de la Fondation Bruckner*

# L'électrification des rues de Carouge

L'interrupteur est à portée de main, le geste est simple, et soudainement il fait jour! La répétition banale d'une habitude quotidienne nous fait souvent oublier ce qu'il y avait avant.

L'éclairage par réverbères électriques de nos rues est tardif. Il survient après la Première Guerre mondiale. C'est en effet en décembre 1919 que la municipalité carougeoise prend contact avec le service «gaz» des Services Industriels afin de remettre en service les «becs d'éclairage public». Ils avaient été éteints en 1917 lors de l'entrée en vigueur des restrictions de consommation. La Suisse n'ayant pas de mine de charbon, il avait fallu limiter son importation et restreindre l'utilisation du gaz. Et ce n'est que le 1<sup>er</sup> octobre 1919 que les restrictions sont levées.

Mais allait-on réactiver un système ancien - l'éclairage public au gaz a été installé au début du XIX<sup>e</sup> siècle - qui demande de coûteuses révisions et réparations après une aussi longue interruption? Dans un rapport circonstancié, Pierre Vibert, conseiller administratif, rappelle que «la suppression d'éclairages de près de la moitié des réverbères a certainement jeté un grand désarroi dans les relations personnelles et d'affaires, puis l'augmentation de l'éclairage a été pour les finances municipales, un lourd sacrifice à supporter». Et d'annoncer l'installation de 62 lampes en précisant que 20 autres «lampes» seront installées par la suite lorsque le câble de 125 volts sera posé dans différentes rues. À terme, il y aura 82 réverbères électriques.

Afin de persuader les conseillers municipaux, Pierre Vibert présente un tableau comparatif entre le coût de l'éclairage au gaz et de l'électricité. Les 94 becs à gaz coûtent 26 019,70 francs par an alors que les frais de fonctionnement des 82 lampes électriques s'élèvent à quelque 16 510 francs. Certes, le coût d'installation du réseau électrique s'élève à 57 900 francs. La différence de prix montre cependant que la nouvelle installation sera amortie en moins de dix ans.

Il est à relever que sur les 94 becs à gaz qui étaient installés sur la commune, 55 d'entre eux étaient éteints chaque soir à 11 heures et demie, les 39 autres restant en activité toute la nuit. Notons que cette

proportion semble avoir varié avec le temps. Notons également, pour faire bonne mesure, que l'éclairage des routes cantonales (rue Ancienne, rue Jacques-Dalphin, rue de Lancy et celle du Pont-Neuf) ne relèvent pas du budget communal.

Ainsi, l'installation de l'éclairage public à Carouge par les autorités cantonales et communales va donner un coup de fouet à l'électrifica-



Le boulevard des Promenades vers 1910, avec un bec à gaz.

tion non seulement des espaces et bâtiments publics mais aussi chez les Carougeois. Certes, certains n'avaient pas attendu ce geste pour signer des contrats avec les SI pour de la «Force Motrice Electrique», dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

*Dominique Zumkeller,  
archiviste*

Pour en savoir plus:  
Archives Communales de Carouge dossiers 1655/Q 6 et 1809/Q 6



## Le printemps se fête à Carouge

La place de Sardaigne s'enflammera à nouveau le 18 mars lors de la 5<sup>e</sup> édition de la fête du Bonhomme Hiver organisée par le Centre de Loisirs.

Depuis 2004, les Carougeois ont rendez-vous avec un rituel symbolique et convivial. À l'instar d'autres communes suisses, on met le feu à la saison froide pour mieux faire place au printemps. Un spectacle qui se déroule sur la place de Sardaigne devant un public nombreux et ... des pompiers attentifs.

Comme chaque année, les enfants pourront déposer leurs vœux dans les larges poches du Bonhomme Hiver. Cette œuvre éphémère est le fruit de l'imagination de Malory Sonderegger, une jeune artiste et animatrice parascolaire à l'école des Promenades. Sa réalisation sera collective puisque les enfants pourront participer à la confection du bonhomme lors des deux samedis après-midi portes ouvertes.



La fête du Bonhomme Hiver de l'an dernier.

### Feu de joie

Pour accompagner dignement le Bonhomme Hiver vers sa dernière demeure, une parade partira à 18h du Centre de Loisirs. Sa haute stature soulève toutefois une inquiétude : passera-t-il sous les arbres du parcours ? Réponse pendant cette balade au grand air sous les sourires amusés des badauds et les regards étonnés des plus jeunes. Une fois arrivé sur la place de Sardaigne, pas d'autre choix que le bûcher. Tandis que l'hiver s'embrace sous les vivats de la foule, les bénévoles



affûtent leurs louches et débitent le pain en tranches... Dès 19h30, les bols se tendront pour recevoir la soupe. Certains en redemanderont. Le printemps peut arriver, tout le monde est prêt. Merci aux nombreuses associations de leur précieuse aide et aux services communaux de leur soutien logistique.

### La fête en trois dates

- 8 et 15 mars :  
Portes ouvertes pour tous, ateliers de 14h à 18h, goûter et contes de saison aux Halles de la Fonderie, avenue Cardinal-Mermillod 17-19.
- 18 mars :  
18h départ du Centre de Loisirs, défilé à travers les rues carougeoises  
19h On brûle le Bonhomme Hiver sur la place de Sardaigne.  
19h30 Soupe pour tout le monde. Amenez bols et cuillères.

### Centre de Loisirs de Carouge

rue Jacques-Grosselin 31

1227 Carouge

Tél : 022 342 87 87

Site internet : [www.cicarouge.ch](http://www.cicarouge.ch)

Horaire d'ouverture secrétariat :

lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

## Palette carougeoise

Exposition annuelle du 8 au 16 mars 2008  
à la salle des fêtes de Carouge

Ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 18h - 21h

mercredi : 14h - 22h

samedi : 14h - 18h

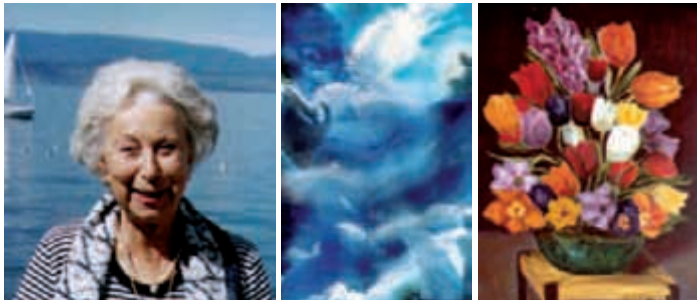
dimanche : 10h - 18h

Entrée libre

[www.palettecarougeoise.ch](http://www.palettecarougeoise.ch) ...Voici la grande nouveauté!

Vous pouvez nous retrouver sur ce site qui a nécessité un gros investissement de Percho qui a, avec l'aide d'un informaticien, mis sur écran toutes les informations de notre société.

Cette année, l'artiste invitée est **Iris Pognat** ; Qui ne connaît pas Iris ! Grande figure carougeoise connue dans le monde entier pour son magnifique jardin suspendu, visité par de nombreux touristes ainsi que par des Carougeois. Forte personnalité venue du Tessin, elle a enseigné l'italien au collège Voltaire de Genève. Intéressée par la peinture, elle a un



parcours très varié puisqu'elle a commencé par peindre d'une manière classique des paysages, des natures mortes et, surtout, des fleurs. Puis, elle a employé une touche plus impressionniste avant d'être attirée par le cubisme. Puis par la fulgurance de la couleur, elle travaille d'une manière abstraite. Les œuvres exposées retracent son parcours pictural que je vous laisserai apprécier.

Nous aurons nos grands rendez-vous, à savoir : les apéritifs du dimanche matin animés musicalement par **Les musiciens du Léman** et par **Jean Ketterer** et ses orgues de barbaries. À la soirée des amis de la Palette, **Gilles Frattini** nous réservera des surprises.

Le samedi 8 mars, des artistes iront dans les rues de Carouge peindre et dessiner revêtus, d'une blouse du XIX<sup>e</sup> siècle avec une lavallière aux couleurs de Carouge pour annoncer l'exposition.

J'espère que cette année, comme les précédentes, vous trouverez sur nos cimaises des œuvres qui sauront vous charmer.

Je vous souhaite une bonne visite et vous remercie de l'intérêt que vous portez à notre société.

*Pierre-André Staudemann*  
président

## Rejoignez-nous à la Lyre de Carouge!

Vous aimez ou vous aimeriez chanter, découvrir des œuvres classiques, vous faire de nouveaux amis?

### Rejoignez-nous à la Lyre de Carouge!

Notre chœur de chambre a trouvé un nouveau directeur en la personne de Claude-Xavier Hollenstein qui est directeur musical, professeur de chant et pianiste.

Grâce aux compétences de ce musicien, nous entendons atteindre de nouveaux horizons en diversifiant notre répertoire.

Ainsi, après notre concert de Noël au Temple de Carouge, nous préparons Didon et Enée de Purcell et Representatione di Anima et di Corpo d'Emilio de Cavalieri. Ces pièces seront données le 8 mai à la salle Frank-Martin à Genève ainsi qu'à Carouge lors de la Fête de la musique.

**Vous êtes les bienvenu(e)s à nos répétitions qui ont lieu tous les mardis entre 20h30 et 22h à notre local rue des Charmettes 3, au 1<sup>er</sup> étage.**

Pour tout renseignement: Mme Dominique Duriaux, tél. 022 300 38 40





## La musique à la Bulle d'Air

un lien entre les générations

La Bulle d'Air, association fondée en 1994, propose une approche créative qui permet aux grands-parents, parents et aux enfants de partager des moments privilégiés. Cette démarche unique est née d'une volonté de tisser des liens entre les générations par la musique. La dynamique qui en découle crée de magnifiques échanges basés sur l'interactivité et l'émotion partagée.



*Une approche créative qui permet aux grands-parents et aux enfants de partager un moment privilégié grâce à la musique.*

### Un lieu de plaisir et de découvertes

De plus en plus de grands-parents, désireux de vivre une nouvelle expérience avec leur petite-fille ou leur petit-fils, l'accompagnent lors des ateliers d'éveil musical. Là, une véritable complicité s'installe entre eux et de nouveaux liens riches d'émotions se tissent tout au long des ateliers. Les barrières générationnelles disparaissent, l'enfant et l'adulte sont au même niveau dans le plaisir de la découverte des sons et de la création musicale.

### La musique comme langage universel

Il n'est pas rare que les grands-parents, portés par la spontanéité des enfants, se remémorent avec émotion les chansons apprises dans leur jeunesse, se remettent à jouer d'un instrument oublié depuis longtemps ou se découvrent même de nouveaux talents. Les petits sont émerveillés de découvrir une facette de leurs grands-parents qui leur était parfois inconnue. Et les grands-parents sont heureux de pouvoir leur transmettre par ce biais une part de leur vécu, de leurs souvenirs et de leur culture.

### Des ateliers tout au long de l'année

Les ateliers d'éveil musical proposent d'explorer les sons, de découvrir toutes sortes d'instruments, mais aussi d'expérimenter le mouvement et de s'approprier l'espace. On peut se joindre à un groupe n'importe quand dans l'année, l'animateur portant une attention particulière à l'intégration de chacun. Et une nouveauté cet été: la Bulle d'Air offrira pour la première fois des ateliers créatifs ouverts à la fois aux adultes et aux enfants, à vivre en duo!

Informations et inscriptions: [www.labulledair.ch](http://www.labulledair.ch) ou 022 788 36 22



## La Compagnie des mots

Dimanche des auteurs

Le dimanche en fin de journée, découvrir un écrivain. Le rencontrer. Écouter quelques pages en sa compagnie pendant une heure à une heure trente. Echanger, chercher le sens des mots, les richesses de l'écriture, de la vie. Détente et moment convivial. Entrée libre.

**Arcade « Au bonheur des mots »,  
rue Vautier 33.**

### Dimanche 9 mars, 17h

Pierluigi Fachinotti,  
Le rendez-vous d'Ellen, L'Aire

### Dimanche 16 mars, 17h

Amélie Ardiot, Kitsune, Encre fraîche

### Dimanche 30 mars, 17h

Martina Chyba, Beauty foule, Favre

### Dimanche 13 avril, 17h

Suzana Mistro-Djordjevic, Mon poisson Doré, Family'Z Communication

### Dimanche 20 avril, 17h

Jean-Michel Olivier, La vie mécène, L'Age d'Homme

Si vous désirez recevoir régulièrement notre programme, merci de bien vouloir communiquer votre adresse e-mail à [info@lacompaniedesmots.ch](mailto:info@lacompaniedesmots.ch)

Pour tout renseignement, association La Compagnie des mots, tél. 078 665 64 96 ou [www.lacompaniedesmots.ch](http://www.lacompaniedesmots.ch)



## Ensemble vocal enfants et adolescents de Carouge (EVEA)

L'EVEA poursuit ses activités. Nous avons des concerts prévus pour le printemps 2008 ainsi que notre traditionnelle sortie annuelle. Nous sommes toujours ouverts et prêts à accueillir de nouveaux chanteurs et chanteuses. Nos répétitions ont lieu les mardis soirs de 18h30 à 19h45 à l'école Jacques-Dalphin. Venez nombreux.

Renseignements: Cédric Mauris, président, 078 708 18 23

# Comment ça va ?

## Le Centre de Loisirs en tandem

Présidente du Centre de Loisirs depuis 2004, Suzy Soumaille n'aime pas trop se mettre en avant. Journaliste spécialisée dans les questions de santé, auteure de plusieurs livres sur le sujet, responsable du secteur image et édition des Hôpitaux universitaires de Genève, Suzy Soumaille a accédé à la présidence du comité du Centre un peu par hasard. À ses côtés, Nicole Cosseron, animatrice socioculturelle au Centre depuis 1997, s'occupe plus particulièrement des manifestations ouvertes à tous les publics et assure la coordination de l'équipe d'animation depuis l'année dernière. L'une ne va pas sans l'autre car chacune d'elles représente ce qui fait la force et la spécificité d'un centre de loisirs: les bénévoles, d'un côté, avec Suzy Soumaille et les professionnels, de l'autre, avec Nicole Cosseron.

### Avant tout, un travail d'équipe

Lorsqu'elle entre au comité en 2002, Suzy Soumaille ne connaît le Centre qu'à travers sa fille, alors âgée de 9 ans, qui le fréquente. Dans un premier temps, elle fait ce qu'elle sait le mieux faire: travailler sur la politique de communication. Petit à petit, de la relecture des textes à la refonte des supports (bulletins, programmes, etc.), elle se familiarise avec un monde qui lui était complètement étranger: les bénévoles et les professionnels de l'animation socioculturelle. «J'ai été immédiatement impressionnée par l'importance du travail fourni, notamment celui développé en amont dans la préparation des cours et des activités, mais également par le nombre de compétences que bénévoles et professionnels réunissent», souligne celle qui est devenue présidente du comité du Centre deux ans après l'avoir intégré. «Lorsque Hacène Zaalene, qui présidait le comité, est décédé subitement, plusieurs membres du comité m'ont fortement incitée à reprendre le poste», explique-t-elle. Suzy Soumaille a toutefois posé ses conditions, se rappelle Nicole Cosseron. «D'emblée, elle nous a déclaré qu'elle ne connaissait pas tout et qu'elle ne ferait pas tout». «J'avais besoin d'une équipe de bénévoles et de professionnels, de leur implication, de leurs expériences et de leurs compétences pour pouvoir relever un tel défi. Je les ai obtenus au-delà de mes espérances», complète Suzy Soumaille.

### Persévérance et enthousiasme

Le défi ne manque pas d'envergure. Le Centre des Loisirs, c'est, en effet, tout à la fois des locaux - rue Jacques-Grosselin, annexe des Moraines et La Rippe - et des activités multiples telles que les centres aérés, les sorties de ski, les camps d'été ou les repas de quartier. Sans oublier l'ouverture, en 2009, de la Maison des Grands-Hutins menée parallèlement au maintien des sites d'accueil actuels. Maintenir l'offre et préparer le déménagement tout en redéployant les activités entre les différents lieux demandent de la persévérance et une bonne dose d'enthousiasme, deux qualités que Suzy Soumaille partage avec l'ensemble de son équipe. «Sans l'appui des bénévoles et des neuf membres du comité, nous ne pourrions pas tourner aussi efficacement. Ils contribuent à la vie du centre en participant



Nicole Cosseron et Suzy Soumaille.

à l'encadrement des sorties, la gestion de la buvette et des entrées lors des manifestations, la tenue de stands, etc.», reconnaît Nicole Cosseron. Il y a bien d'autres domaines où le bénévolat permet de faire des miracles. Comme, par exemple, le site Internet développé et mis à jour depuis trois ans par le mari de la présidente, John Elbing. Ou le travail effectué par Bernard Dosso, le trésorier du Centre qui assume la gestion de la petite entreprise «que, finalement, nous sommes en réalité», note Suzy Soumaille.

### «La mutualisation des compétences»

La modestie des moyens du Centre n'a jusqu'ici pas empêché ce dernier d'innover. Que cela soit en ouvrant en 2007 un espace récréatif pour les 9-12 ans où, du lundi au vendredi, les enfants peuvent goûter, faire leurs devoirs et jouer. Ou avec le lancement, tous les mercredis après-midi, de deux activités supplémentaires pour les jeunes, soit «La cuisine de A à Z» et l'atelier «Art-déco». «Toutefois», relèvent d'une même voix la bénévole et la professionnelle, «nous sommes aujourd'hui un peu au bout de nos possibilités, d'autant que notre déménagement aux Grands-Hutins nécessiterait davantage de moyens en personnel pour répondre aux besoins de la population. Bien que nous ayons la chance d'avoir obtenu dans ce cadre un poste d'animateur à 80%, cela ne sera pas suffisant». En effet, en plus de son public cible «naturel», constitué des enfants et des adolescents, le Centre entend aussi développer un axe intergénérationnel en prenant en compte les envies des parents et des habitants de la commune en général. «Nous voulons», poursuivent-elles, «que tous les Carougeois puissent se retrouver dans nos lieux, qu'ils se les approprient ou se les réapproprient». L'ouverture de la Maison des Grands-Hutins - qui est un superbe projet - est ainsi l'occasion, souligne Suzy Soumaille, «d'avancer dans cette direction mais nécessite que nous puissions élargir nos plages d'accueil, matin, après-midi et soir, voire également le samedi». Le Centre réitère donc son appel aux personnes qui seraient d'accord de leur consacrer un peu de temps comme les trois dernières recrues qui, depuis septembre dernier, sont venues renforcer l'équipe des bénévoles. «Ce n'est que par la mutualisation de nos compétences respectives que nous réussirons notre mue», conclut Nicole Cosseron.

Frédéric Montanya

# Evénements à Carouge

## mars et avril 2008

### MARCHÉ

Place du Marché

**Mercredi et samedi jusqu'à 13h**

### EXPOSITIONS

Musée de Carouge

Place de Sardaigne 2

022 342 33 83

**Cinquantenaire du Théâtre de Carouge**

**Jusqu'au 16 mars**

**Tous les jours de 14h à 18h, sauf le lundi**

Visite commentée mercredi 12 mars à 18h

**Verres à boire, verre à voir**

**Du 1<sup>er</sup> avril au 31 août**

Visites commentées gratuites  
sur inscription préalable

**Jeudis 3 avril, 8 mai et 5 juin à 18h30**

Visite-atelier pour les enfants de 4 à 12  
ans sur inscription préalable

**Mercredi 16 avril de 10h à 11h30**

Journée internationale des musées

**Dimanche 18 mai de 10h à 18h**

**visites commentées à 11h et 15h**

Galerie Delafontaine

Rue Jacques-Dalphin 24 – 3<sup>e</sup> étage

**Ferenc Bugyil**

**Peinture, dessin et gravure**

**Du 14 au 30 mars**

**De l'eau pour tous!**

**Du 5 au 20 avril**

**Solange Decnaeck**

**Peinture et photographie**

**Du 25 avril au 11 mai**

**Palette carougeoise**

Exposition de peinture

Salle des fêtes

**Du 8 au 16 mars**

### ANIMATIONS

**Mercredi des Contes**

Bibliothèque municipale

bd des Promenades 2bis

www.bibliotheque-carouge.ch

**De bric de broc et d'or, histoires de trésors**

**Nina Gomez**

**5 mars de 14h15 à 15h**

**Loup loup... loupé – Samuel Perriard**

**12 mars de 14h15 à 15h**

**Livres à voix haute et atelier de lecture  
sur inscription**

**19 mars de 14h15 à 15h**

**Bonhomme Hiver**

**Mardi 18 mars**

Départ au Centre de Loisirs à 18h

Place de Sardaigne dès 19h

**Centres aérés de Pâques**

Centre de Loisirs de Carouge

Enfants de 5 à 11 ans

Lieu: annexe des Moraines

Pré-adolescents dès 10 ans

Lieu: Centre de Loisirs

**Du 25 au 28 mars**

Renseignements et inscriptions au

Centre de Loisirs 022 342 87 87

**Cirque Starlight**

Place Sardaigne

**Du 25 au 30 mars**

**Loto de la section genevoise de bowling**

Salle des fêtes

**Samedi 29 mars dès 18h**

**Kermesse Caritas**

Place de Sardaigne

**Mardi 1<sup>er</sup> avril et lundi 7 avril**

### Brocante

Place du Marché

**Dimanche 6 avril**

Le premier dimanche du mois  
de mars à novembre

**La Compagnie des mots**

Dimanche des auteurs

Détails en p. 36

www.lacompagniedesmots.ch

### PRINTEMPS CAROUGEOIS 2008

**L'eau**

**Du 4 au 20 avril**

Expositions, musique, théâtre, films,  
animations

Programme détaillé en p. 28

Et sur le site www.carouge.ch

Informations au 022 307 89 87

### THÉÂTRE

**Théâtre de Carouge**

**Grande salle François-Simon**

*Exposition: l'espace en scène*

Jean-Claude Maret, scénographe

**Jusqu'au 16 mars**

*Vie de Galillée*

Bertold Brecht

**Du 1<sup>er</sup> au 27 avril**

www.theatredecarouge-geneve.ch

022 343 43 43

**Théâtre des Amis**

*Onclé Vania*

Anton Pavlovich Tchekhov

**Du 8 avril au 8 mai**

022 342 28 74



**Ces prospectus vous disent merci**  
de leur avoir offert cette nouvelle vie.



**PRINTEMPS  
CAROUGEIS  
2008**

**DU 4 AU 20 AVRIL**

**EXPOSITIONS  
MUSIQUE  
THÉÂTRE  
FILMS  
ANIMATIONS**

**L'EAU**

AVEC LE SOUTIEN DE  
LA FONDATION HANS WILSDORF  
LA BANQUE PICTET & CIE  
ET FBS SIG

 PICTET & CIE



**022 307 89 87  
WWW.CAROUGE.CH**



ORGANISATION - VILLY DE CAROUGE